

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS :

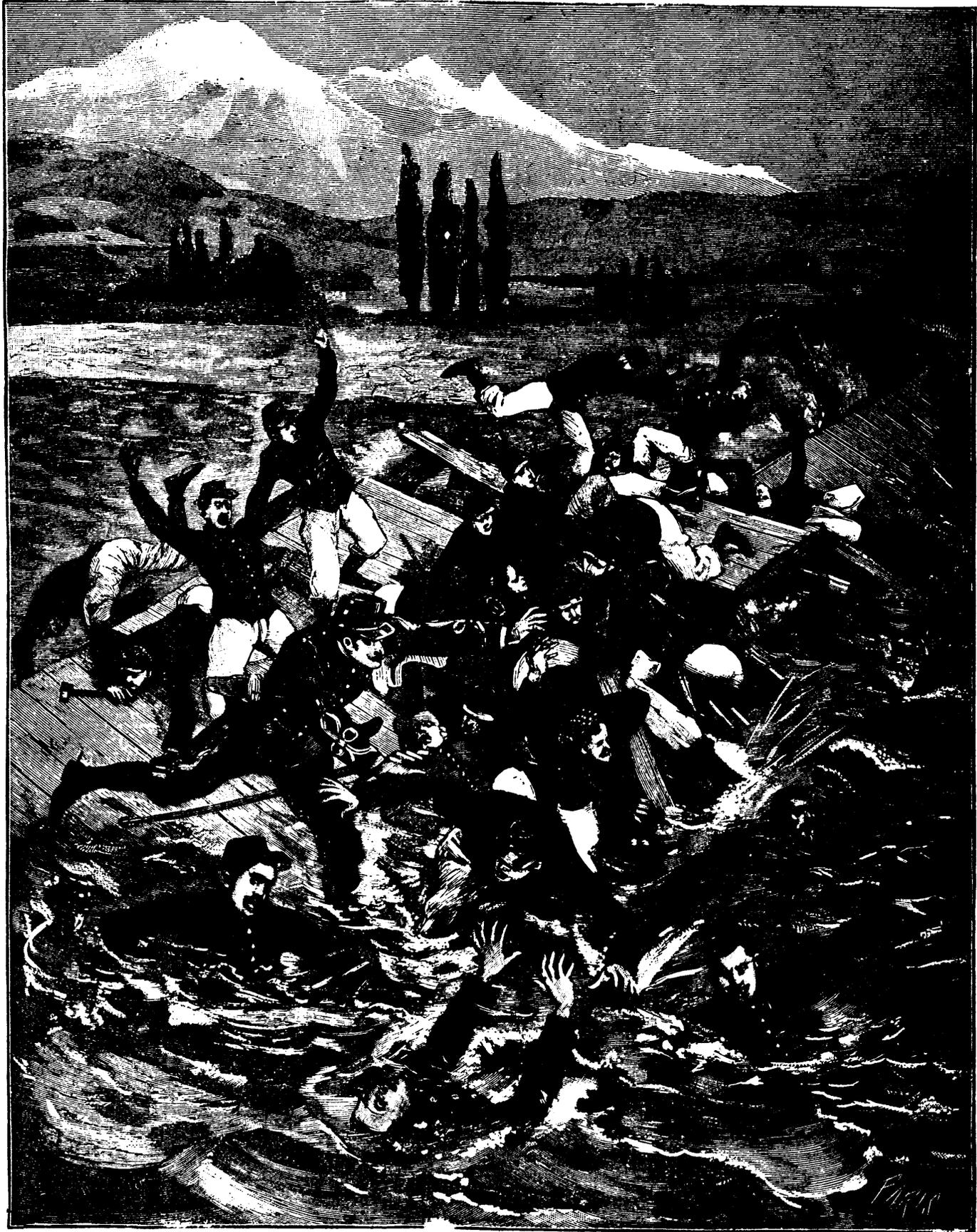
Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50  
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance  
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

7<sup>ME</sup> ANNÉE, N<sup>O</sup> 334—SAMEDI, 27 SEPTEMBRE 1890

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.  
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

## ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - 10 cents  
Insertions subséquentes - - - - 5 cents  
Tarif spécial pour annonces à long terme



LA CATASTROPHE DE GRENOBLE (FRANCE).—ÉCROULEMENT D'UN PONT SUR CHEVELETS PENDANT UNE MARCHÉ

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 27 SEPTEMBRE 1890

## SOMMAIRE

TEXTE : A l'étranger, par S. Du Lary.—L'anglification (suite), par Pierre Bédard.—L'exposition des Beaux-Arts (2me article), par G. A. Dumont.—Désespéré, par P. G. Roy.—Poésie : Au *Monde Illustré*, par Louis de Saintes.—La Nourrice, par Montégut.—En République Argentine ? vie, mœurs et avenir.—Étymologies.—Poésie : Le berceau, par Edouard Pailleron.—L'Amour, par Rodolphe Brunet.—Cris et types Montréalais, par E. Z. Massicotte.—Nos gravures.—Notes historiques.—Faits scientifiques, par Octave Cuisset.—Primes du mois d'août.—Voyages : Les horreurs de la traite des esclaves en Afrique.—Mœurs et coutumes.—Récréations de la famille.—Feuilleton : Le Régiment (suite).

GRAVURES : La catastrophe de Grenoble en France.—Exposition des Beaux-Arts à Montréal : Portraits de quelques-uns des exposants : L. O. David, président honoraire ; Ed Etienne et Ed. Pruneau, directeurs ; E. Lefeunteun, G. Delfosse, L. Larose, peintres ; A. Carli, sculpteur ; L. H. Goulet, artiste.—La pêche au saumon sur la rivière Miramichi.—Gravure du Feuilleton.

## Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
88 Primes, à \$1	88
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront la tirage de chaque mois.

## FLEUR-DE-MAI

Tel est le titre du feuilleton que nous publierons prochainement.

Cette pièce littéraire a été appréciée de la façon la plus favorable par toute la presse française.

Le nom de GEORGE PRADEL, son auteur, est un gage de sa haute moralité et de la finesse du style.

Nous n'épargnerons rien pour que les illustrations soient à la hauteur du talent de l'écrivain.

## A L'ÉTRANGER



L n'est guère de journal grave qui ne se soit cru obligé d'écrire un article sérieux sur les résultats que pourrait avoir, pour les relations internationales de la France, la visite du jeune Empereur d'Allemagne à son cousin le Czar de toutes les Russies.

Comme vous avez sans doute lu déjà plusieurs pages à ce sujet, je vous ferai plaisir en n'y revenant point, à moins que les échos ne nous apportent prochainement quelque anecdote curieuse. De toutes ces royales visites, de toutes ces marques d'affection échangées entre souverains, que reste-t-il, le plus souvent... du vent. Or dans cette circonstance, c'est d'avance plus que probable, les protestations d'amitié sortiront plutôt des lèvres que du cœur.

Mais c'est le privilège, et l'inconvénient en même temps, de la grandeur souveraine, de ne pouvoir rien faire sans provoquer l'attention et les commentaires des foules. On décrira longuement

le nombre et la couleur des pierreries formant les fleurs du bouquet d'or que la ville de Narwa offre à Guillaume II, tandis que, suivant l'antique usage l'empereur et l'impératrice lui présentent le sel et le pain, et pendant ce temps les actes souvent héroïques accomplis par de simples mortels passeront inaperçus.

\* \*

En ce moment, par exemple, un lieutenant de vaisseau portugais semble vouloir venger à lui seul l'affront infligé par la Grande-Bretagne à sa patrie. Le Portugal ayant dû céder en Afrique aux raisons du plus fort, le lieutenant Azevedo Coutinho, ancien gouverneur du Chiré, n'hésita pas à engager seul contre l'Angleterre la lutte que la prudence défendait à sa mère-patrie d'entreprendre. Il donna sa démission et à la tête d'un parti de Portugais et d'indigènes confiants dans sa valeur, il se mit en campagne. Il vient de s'emparer d'un bateau, le *James Stephenson*, appartenant à la Compagnie britannique des Lacs, dont il a fait l'équipage prisonnier.

Le ministre de la marine a naturellement désavoué cet héroïque aventurier, c'était son rôle ; mais son devoir n'est-il pas de soutenir le hardi lieutenant. Voilà une belle occasion pour les riches Portugais de manifester leur ardent patriotisme : si Azevedo Coutinho ne manque pas du nerf de la guerre, il pourrait bien mettre en action, au détriment de John Bull, la fable du *Lion et du Moucheiron*.

\* \*

Les héros de ce genre ne manquent pas dans l'histoire de France.

Sans parler du comte de Raousset-Boulbon qui fit un instant trembler le Mexique, peu d'hommes pourront se vanter d'avoir personnellement causé autant de tort aux ennemis de leur patrie que l'armateur Roux, de Marseille, qui, au siècle dernier, déclara fièrement la guerre au roi d'Angleterre par un cartel en règle et lui fit bien voir que ce n'était pas une plaisanterie. A ce jeu-là, il perdit son immense fortune, mais il eut la satisfaction de faire passer bien des mauvaises nuits au roi Georges.

Ces héroïques figures sont vraiment trop effacées, trop oubliées. Mais c'est en France surtout qu'il est vrai de dire : Nul n'est prophète en son pays.

Quelques exemples seulement, qui rentrent dans le domaine de l'actualité.

L'électricien Gaulard, le premier qui ait pu transporter à distance l'énergie électrique, obtient aujourd'hui un mince monument à Milan, tandis que sa patrie, où il ne put jamais se faire écouter, fait honneur à des étrangers, de sa magnifique invention.

Les Américains sont en ce moment très fiers de leur chemin de fer de l'isthme de Chignecto, qui transportera les plus gros navires à sec, sur un parcours de vingt-sept kilomètres. Dès 1855, l'ingénieur français, M. Thomas Gatineau, aujourd'hui âgé de 83 ans, avait tenté de faire entrer dans la pratique les plans longuement étudiés et décrits par lui à ce sujet ; mais comme il ne s'adressa pas aux étrangers, il ne put aboutir à rien, pas même au ruban rouge.

Les explorateurs français ne sont pas plus heureux que les inventeurs. Il y en aurait long à dire sur l'intrépide René Cailé, qui seul et vraiment le premier, a découvert tant de contrées que Stanley a découvertes depuis à nouveau à la tête d'une armée, avec l'habituelle mission de retrouver les gens qui n'étaient pas perdus.

La justice n'est décidément pas de ce monde !

\* \*

Le général Barrundia, l'un des chefs des révolutionnaires guatémaliens, a été tué à bord d'un navire américain, en rade de José de Guatemala, au cours de la lutte engagée avec le détachement de soldats venu pour l'arrêter.

On mande de Washington que cet incident y est vivement commenté, parce que c'est sur l'ordre de M. Mizner, le ministre des Etats-Unis dans l'Amérique Centrale, que le capitaine du navire américain a autorisé l'arrestation par les autorités

guatémaliennes du général Barrundia, qui s'était réfugié à bord.

D'autre part, le *New-York Herald* publie une dépêche du Guatemala disant qu'une des filles du général Barrundia a attenté à la vie de M. Mizner, qui n'a échappé à la mort que grâce à son sang-froid.

Mlle Barrundia s'est approchée du ministre pendant qu'il écrivait assis à son bureau. Elle lui a dit : "Etes-vous le ministre des Etats Unis ?" M. Mizner a répondu affirmativement et a ajouté : "En quoi puis-je vous être utile ?"

Mlle Barrundia a alors accusé M. Mizner d'avoir été la cause directe de la mort de son père, et elle a ensuite tiré sur lui un coup de revolver. La balle a pénétré dans un gros livre de législation que le ministre tenait devant lui. Mlle Barrundia a été arrêtée.

Le ministre des Etats-Unis ne veut pas poursuivre la coupable en justice.

La veuve du général Barrundia avait télégraphié au président Harrison pour demander réparation.

\* \*

Etes-vous sujet aux migraines ?

Voici un remède que je me fais un devoir de vous signaler, sans oser vous engager à l'essayer. On soigne en ce moment à l'hôpital d'Eastbourne un homme qui, pour se faire passer ses maux de tête, s'est enfoncé à coups de marteau trois clous dans la tête. C'est original et il n'en coûte rien d'essayer.

Le journaliste qui rapporte ce fait croit devoir ajouter que ce brave homme ne donne aucun signe d'aliénation mentale. Il est vraiment difficile, ce journaliste ; eh ! confrère, vous trouvez donc que cet homme n'a pas assez de coups de marteau dans la tête !

Il n'y a pas que les fous pour faire des folies. Les jeunes gens parfois s'y entendent assez bien. Un prince vient d'être condamné, par le tribunal de simple police de Dieppe, à 15 francs d'amende pour avoir causé du scandale au Casino. Rassurez-vous, ce n'est pas un prince français ; lorsqu'ils ont des démêlés avec la justice, c'est heureusement pour de plus nobles causes. Il s'agit du prince Théodoros, fils du négus d'Abyssinie.

Si le métier de prince n'est pas facile à exercer de nos jours, il a du moins ceci d'agréable qu'il met généralement les gens à l'abri du besoin.

Il paraît que le nombre de ceux qui cherchent une situation sans pouvoir en trouver, devient de plus en plus grand. Toutes les carrières soi-disant libérales, c'est-à-dire celles qui tiennent leur homme le plus à la chaîne, sont encombrées. Il est vrai que l'agriculture manque de bras, suivant la formule consacrée ; mais l'agriculture, le métier de paysan, c'était bon jadis.

Un journal suisse citait à ce sujet un fait typique. Dans une papeterie de Zurich on cherche un employé : une simple insertion dans un journal et deux cents jeunes gens se présentent. A quel que temps de là, on veut engager un conducteur de travaux : on répète les annonces, on écrit de tous les côtés, peine perdue, personne ne s'offre.

\* \*

Et pourtant la rage d'instruction gratuite et obligatoire qui s'est emparée de notre siècle, continue à multiplier ces malheureux qui se croient trop savants pour exercer un métier manuel. Que de déceptions les attendent !

Il existe à Nankin des gens heureux que le souci de leur métier ne préoccupe point. Ils sont mendiants de naissance et resteront mendiants toute leur vie, car ils forment une caste fermée, fondée par Hung-Wu, le premier souverain de la dynastie Ming. Ce prince avait été lui-même mendiant dans sa jeunesse, et voulant un jour secourir un vieillard misérable, il lui demanda ce qui pourrait lui être agréable. Le pauvre vieux sollicita la faveur d'avoir toujours de quoi se vêtir, manger et fumer l'opium sans jamais travailler, ce qui lui fut accordé. Il devint le chef d'une caste de mendiants qui vivent dans les souterrains de Nankin, où ils ne manquent de rien, grâce à la sollicitude des autorités qui pourvoient à tous leurs besoins.

S. DU LARY.

## L'ANGLIFICATION

ÉTUDE (suite)

Nous avons parlé dans notre dernier article de l'anglification de nos compatriotes par les titres et les récompenses, abordons maintenant le côté le plus important de cette étude, celle de l'anglification de nos mœurs et de notre langue.

Le Canadien est homme de foyer ; lorsque le soir, après un dur labeur, il voit réunis autour de lui ses enfants bien-aimés et son épouse chérie, il se croit plus heureux qu'un roi, et certes il a raison, car d'ordinaire ce n'est pas dans les palais que le bonheur habite, mais dans ces maisons d'humble apparence où l'on ne connaît que l'amour, la tendresse et le devoir.

Le Canadien, simple dans ses habitudes et honnête dans ses actes, doit à ses mœurs si régulières la vigueur et l'esprit qui le caractérise ; fuyant tous ces plaisirs énervants qui sont la cause première de l'affaiblissement physique à notre époque, il consacra au bonheur et au bien-être de sa famille son énergie, son temps et son travail.

Lorsqu'arrivent ces fêtes touchantes qu'on nomme le *premier jour de l'an*, la *St-Jean-Baptiste*, la *St-Catherine*, etc., ces jours heureux où nous sommes fiers d'être Canadiens-Français et les fils de cette France glorieuse, peut-être aussi aimée des rives du grand Saint-Laurent que sur les bords de la Seine, quelle gaité expansive, quelles joies sublimes règne alors dans la famille canadienne. Danses, jeux, chansons, musique, tout se succède, s'amalgame, cesse, recommence aussitôt, et cela avec un entrain admirable.

Hélas ! ces fêtes si belles tendent à disparaître ! L'anglicisation, semblable à la lèpre hideuse exhalant sur toute une contrée son souffle infect et mortel, a porté ses ravages jusque dans ces maisonnettes où tout, mœurs, langage, croyance, était français et catholique.

Aujourd'hui ce ne sont plus ces joies pures, ces plaisirs honnêtes, cette gaité toute gauloise d'autrefois ; hier nous étions sans tâche, et demain peut-être serons-nous marqués d'un stigmate de honte !

Nos mœurs n'ont plus déjà cette simplicité, et cette franchise qui excitaient l'admiration des étrangers. L'égoïsme, ce défaut capital des Anglais, envahit nos familles, et répand parmi elles cette réserve britannique que je trouve insipide et surtout condamnable, parce qu'elle détruit tout sentiment d'amour et de fraternité, et parce qu'elle brise les liens les plus sacrés qui puissent unir deux cœurs.

Certes, nous trouvons bien encore dans plusieurs braves familles de nos campagnes les coutumes patriarcales de nos pères ; mais c'est un fait que tous les patriotes véritables constatent avec douleur, nos mœurs s'anglicisent, et, si nous n'avions point cette foi sublime qui nous sauvera du naufrage, l'anéantissement de notre race ne serait plus qu'une question de temps.

Ce n'est pas à des forces étrangères que nous devons demander le secours nécessaire, mais à nous-mêmes, à nos croyances, à nos mœurs et à notre langue ; si, dans un commun accord, nous portons haut le flambeau de notre patriotisme et le drapeau de notre honneur, les Anglais et nos voisins s'inclineront devant cette magnifique manifestation, cette sublime profession de la foi de tout un peuple, et nous serions sauvés !

Pierre Bidard

A suivre

Nous parlons trop de chance. Il y a des bonheurs et des malheurs qui n'arrivent guère qu'à ceux qui les méritent.

Il est également dangereux de vivre par l'imagination dans l'avenir et de s'attarder dans des traditions surannées.—Duc de BROLGIE.

## L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

II

A l'exposition des beaux-arts, il n'y a qu'un sculpteur qui expose quelques-uns de ses travaux. C'est M. Alexandre Carli. Comme il est le seul dans son genre, nous commencerons notre brève revue en parlant des ouvrages de ce sculpteur.

Nous connaissons M. Carli depuis longtemps. Nous dirons même que nous avons fait quelque peu notre éducation ensemble, et depuis nous avons toujours été deux bons amis.

M. Carli fut destiné tout d'abord, par son père, au commerce. En conséquence, il reçut une éducation purement commerciale. A sa sortie de l'école, il s'engagea comme comptable.

Mais bientôt notre jeune sculpteur s'aperçut qu'il n'était pas fait pour le commerce, que tous ses goûts le prédisposaient à exercer l'art de son père, qui est un statuaire bien connu à Montréal.

M. Carli, une fois entré à l'atelier de son père, se mit courageusement à l'œuvre. Etudiant le jour et le soir, il se vit bientôt assez habile pour exécuter d'excellents ouvrages.

Les statues exposées à l'exposition, d'ailleurs, prouvent que M. Carli n'a pas perdu son temps. Nous ferons remarquer ici que ces statues, quelque bien exécutées qu'elles soient, n'étaient pas destinées à une exposition, et que ce n'est que sur de vives instances que M. Carli se décida à les exposer.

Le groupe représentant l'assomption de la sainte Vierge se compose de trois personnages. La Vierge portée par les nuages, tend les bras au ciel, vers lequel ses regards sont fixés. Sa pose est belle et est bien celle d'une reine qui va prendre possession de son trône. Deux anges sont placés à ses côtés ; celui de droite tient un lis dans sa main.

Ce groupe, fait un peu dans le genre des peintures de Murillo, est bien réussi et dénote chez son auteur beaucoup de goût et de talent.

Parmi les autres statues exposées par M. Carli nous avons remarqué celle représentant saint Sébastien ; les détails anatomiques ont été soigneusement reproduits, et la pose du saint est excellente. Un mot de critique en passant : nous aurions préféré plus de virilité dans la figure et une plus grande expression de douleur sur ses traits.

Sainte Claire d'Assise, saint Michel, sainte Marthe, saint Gabriel, saint François d'Assise et saint Martin sont des sujets qui ont été bien rendus.

L'ensemble des statues exposées par M. Carli est excellent et digne de remarque. Dans toutes les statues, on remarque beaucoup de dégagement dans les poses et une rare habileté à reproduire les vêtements.

Nous engageons donc fortement notre ami Carli à continuer ses études ; il y a un talent réel chez lui et il n'en tient qu'à lui de le développer.

\* \*

M. Georges Delfosse, dont nous allons parler, est un tout jeune homme ; il n'a pas encore vingt ans, nous a-t-on dit. De même que pour M. Carli, il n'a reçu presque aucune leçon et est en quelque sorte son propre maître.

En tout, il semble avoir suivi son goût, et vraiment il est excellent. Aussi dans toutes les toiles exposées par ce jeune artiste, on remarque un excellent coloris et une bonne touche.

L'une de ses toiles, qui est de grande dimension, représente saint Roch en prière et près d'une ville dont on distingue quelque peu les maisons dans les ombres du soir. Au-dessus de la tête du saint, le ciel s'entr'ouvre et des anges descendent portés par les nuées ; l'un d'eux tient une couronne qu'il pose au-dessus de la tête du pieux pèlerin.

Dans la distance, on voit quelques malheureux pestiférés venant implorer leur guérison.

Une copie, d'après van Marcke, représentant une vue de ferme est très bien brossée. Il en est de même d'une tête de jeune fille d'après Harlamoff.

Deux vues de l'île Sainte-Hélène, un *Clair de lune* (copie), une *Vue à la Côte Saint-Paul*, un

*Soir d'été*, le *Complot*, *Une partie du village de Saint-Henri de Mascouche*, etc., indique beaucoup d'habileté de la part de leur auteur.

A M. Delfosse, de même qu'à tous ceux dont nous aurons à parler dans la suite, nous conseillons du travail et de l'assiduité à l'étude. Avec du courage, ce jeune artiste réussira certainement à attirer l'attention sur son nom.

G. A. Dumont

DÉSESPÉRÉ !

I

Tout était fini ! Elle donnait sa main à un autre ! Avec une joie cruelle, elle lui avait annoncé que dans quelques mois elle irait aux pieds des autels avec un autre que lui. Ses promesses, ses serments de fidélité éternelle : tout était oublié !

Et Raoul, altéré par ce coup inattendu, allait devant lui sans trop savoir où il dirigeait ses pas.

C'était une délicieuse soirée de juin. Au firmament, les étoiles commençaient leurs danses joyeuses. Dans la ville, tout était silencieux. Seul le pas régulier du veilleur de nuit résonnant sur les dalles de pierres interrompait ce majestueux silence.

Raoul s'arrêta. Devant lui s'étendait le Saint-Laurent. Pas un souffle ne ridait la surface cristalline du grand fleuve. Là-bas, dans le lointain, un pêcheur sentimental modulait d'une voix lente et triste :

Quand sur ses bords, elle me dit je t'aime  
Avec ses feux, son ardeur s'envola.  
Que le zéphyr n'emporte-t-il de même  
Le trait cruel qui dévore mon cœur ?

Chaque parole de la chanson du nautonnier solitaire perçait le cœur ulcéré du pauvre Raoul d'un nouveau glaive.

Rapide comme l'éclair, la pensée du suicide lui traversa l'esprit. Le suicide ? Ne serait-ce pas là la fin de ses maux ? En engloutissant son corps, le Saint-Laurent n'engloutirait-il pas ses peines ?

Une dernière fois il tourna ses regards vers la demeure de celle qu'il aimait, comme pour lui dire l'adieu suprême.

Tout à coup une fenêtre s'illumina, les croisées s'ouvrirent et une forme svelte, revêtue d'un peignoir blanc, apparut entre deux rayons de lune. C'était elle ! C'en était trop pour le pauvre Raoul, il tomba évanoui sur le sol.

II

À quatre milles d'Alger, si vaillamment conquise par les troupes françaises, s'élève la trappe de B : C'est un long et triste édifice percé de douze en douze pieds de petites ouvertures qui laissent à peine pénétrer la lumière du soleil.

Là, des hommes—des princes quelquefois—vont expier dans la prière et les mortifications les excès de leur vie. Dans ces longs et froids corridors blanchis à la chaux, jamais une parole n'est proférée, jamais un signe inutile n'est fait. Dans sa petite cellule, le religieux a pour tout meuble une planche rude et dure sur laquelle il prendra les trois ou quatre heures de sommeil permises par la règle. Un crucifix de bois est le seul ornement qui voit sur les murs de ce réduit.

C'est dans ce séjour d'expiation que depuis dix ans, Raoul, connu là sous le surnom de Père Isidore, est venu ensevelir son amour. Personne, en rencontrant ce moine de trente ans aux cheveux blancs et à la figure ridée, ne reconnaîtrait le beau jeune homme d'autrefois.

Le Père Isidore a une grande réputation de sainteté, aussi les gens du pays le tiennent-ils en grande vénération.

La seule distraction que se permette le Père Isidore est une promenade quotidienne sur une petite terrasse élevée en face de l'océan. Là, bien des fois, alors que les yeux fixés par delà l'océan, il regarde un pays imaginaire, on a vu les larmes sillonner ses joues amaigries par le jeûne.

Raoul songe-t-il alors à celle qui l'a abandonné et qui est maintenant l'épouse d'un autre ?

Nul ne le sait.

P. G. Roy.



## AU MONDE ILLUSTRÉ

Depuis longtemps déjà tout rit dans la nature  
L'herbe au bord du chemin, la fleur et l'arbrisseau ;  
L'oiseau chante gaïment en cherchant sa pâture,  
Et l'on entend tout bas murmurer le ruisseau.

Je viens de te connaître, feuille du Nouveau-Monde,  
Lorsqu'un ciel caressant apaise nos douleurs,  
Que la gaieté répand sur la terre et sur l'onde,  
Ainsi qu'un peintre aimé ses riantes couleurs.

Bientôt viendront, hélas ! les jours gris et moroses,  
Si pressés d'accourir en vos rudes climats.  
Adieu les chants joyeux ! adieu bluets et roses !  
Voici venir la neige avec les noirs frimas !

Bienvenu tu seras au sein de la famille,  
Quand vers le soir hâtif, au logis rentré, las,  
J'irai te prendre auprès de l'âtre qui pétille,  
Charmant MONDE ILLUSTRÉ, comme un nouvel atlas.

Et tu me conteras de si charmantes choses,  
Que je pourrai souvent, laissant l'heure courir,  
Voir se lever soudain l'aurore aux doigts de roses  
Aux portes d'Orient qu'elle vient d'entr'ouvrir.

Car la littérature en toute saison brille ;  
Toujours fraîches, ses fleurs ont de nouveaux parfums.  
L'hiver au coin du feu, l'été sous la charmille,  
Elle éloigne de nous les soucis importuns.

Chante la poésie à l'humeur vagabonde,  
Parle-nous de la terre et parle-nous des cieux.  
Et si tu pris le jour au sein du Nouveau-Monde  
Que tu vives longtemps, longtemps comme le vieux !

*Louis de Saintes.*

## LA NOURRICE

Le comte Jean de Valroy épousa Mlle Emilienne de Sancey le même jour où son garde-chasse, Régis Garnache, épousait Joberte Minou.

Les deux noces furent célébrées ensemble, à quelque distance cependant, comme il convient entre maîtres et serviteurs, mais, le soir, Joberte et Régis étaient admis au bout de la table du château, car Joberte était la sœur de lait d'Emilienne, et Régis le dernier descendant d'une race fidèle et souvent éprouvée.

Puis Jean de Valroy avait le cœur sur la main, n'était pas fier pour un sou et préférait être aimé qu'être craint ; chacun ses goûts.

Vers minuit Jean tapa sur l'épaule de Régis : —A présent, mon garçon, il faut que nous ayions chacun notre héritier... Joberte sera la nourrice des deux, comme c'est convenu ;—elle est assez solide pour cela !

Régis approuva d'un gros rire ;—et tous s'en furent à leurs occupations.

Emilienne était jolie, mais Joberte était belle, grande, brune, souple et forte, avec des yeux noirs, volontaires, qui ne regardaient pas toujours en face.

Elle avait beaucoup vécu au château de Sancey, très libre, très aimée de tous ; cette existence, à travers un monde qui n'était pas le sien, lui avait été plutôt mauvaise. Sans être encore réellement envieuse, parfois elle s'était dit, en regardant Emilienne : "Je suis aussi bien qu'elle, au moins ; pourquoi donc a-t-elle tout et moi rien ?" Puis, elle se repentait et se laissait aller à des folies de tendresse, des crises de dévouement.

Et partout l'on disait : "Quelle bonne fille !" Entre Jean et Régis, il n'existait aucune de ces arrière-pensées. Le serviteur eût, joyeusement, donné sa peau pour son maître ; ils étaient du même âge, avaient grandi côte à côte, au même plein air, et, fils de la même terre, ils se ressemblaient presque.

Ils siffiaient leurs chiens de la même manière,

et, parfois les chiens s'y trompaient. Ils avaient des moustaches longues et roussees, toutes pareilles ; des yeux bleus semblables, calmes de l'éternel reflet des horizons infinis. De taille égale encore,—parfois, dans un lointain, les paysans les prenaient l'un pour l'autre. Le comte en riait.

—Si jamais revient la Terre, disait-il, tu monteras sur l'échafaud à ma place, Régis...

—Avec plaisir, monsieur le comte ! répliquait invariablement le garde,—et les plus malins n'y verraient que du feu !

Et dans le pays, on affirmait : "Tout ça, c'est des braves gens !"

\* \*

A trois jours d'intervalle, un *fil*s naquit au château et un *garçon* dans la maison du garde. Il y eut grande fête au village ; on tira des pétards et l'on but du vin gris en l'honneur du jeune vicomte Jacques, et un peu aussi du petit Joseph Garnache. Les deux pères trinquèrent ensemble, une larme au coin de l'œil, parfaitement égaux à cette heure.

Quand il fut confié à Joberte, monsieur le vicomte portait au cou une chaîne d'or avec une médaille antique qui préservait du mal, assurait-on. Joberte considéra son enfant :

—Qu'est-ce qui te portera bonheur, à toi, pauvre ?

Et son mauvais sourire des anciens mauvais jours reparut un instant.

Les deux marmots étaient solides, d'aplomb, faits pour vivre, et, sans souci des castes, braillaient aussi fort l'un que l'autre.

Quand l'hiver revint, le médecin conseilla le midi de la France, le soleil éternel et l'azur immuable, la Méditerranée... L'enfant resterait avec sa nourrice... Qu'avait-on à craindre avec les Garnache ?

Le comte et la comtesse partirent avec tristesse, mais sans peur, sûrs de ceux qu'ils laissaient en arrière. Jacques serait bien gardé.

\* \*

Une après-midi d'hiver — noire de brumes — comme tous les jours de la vie, Joberte est seule dans sa maison, et les deux enfants dorment dans leurs berceaux.

Longtemps, par les vitres, elle a regardé tomber la neige à flocons lents, qui semblent éternels. Dans la cheminée, les javelles crépitent ; un chien trop vieux pour suivre le maître, se chauffe, résigné, rêvant de chasses anciennes, et, parfois, il soupire.

La jeune femme songe à son mari, toujours en route, par ce temps comme par un autre ; car les maraudeurs et les braconniers ne craignent guère les engelures, et sortent qu'il vente ou qu'il pleuve, même sans parapluies.

Et, brusquement, elle se rapproche des deux berceaux. Dans l'un, en filigrane, aux rideaux de dentelles, à la flèche d'argent d'où pend la croix massive d'ivoire travaillé, repose à poings fermés M. le vicomte, portant sa chaîne au col comme la Toison d'Or.

Ce n'est pas ce berceau là que Joberte contemple. C'est l'autre ; tout simple, fait d'osier, aux rideaux de serge, au linge écru ; et cependant Joseph dort aussi bien que Jacques. Mais elle ne voit pas cela, elle voit autre chose...

—Ainsi donc, toi aussi, tu courras la neige, tu veilleras les nuits d'été, cherchant les mécréants, au risque d'un coup de feu, pour qu'il ne soit pas volé un faisan dans les forêts qui vont de Sancey à Valroy ; tu peineras sans trêve pour conserver intact du bien qui ne t'appartient pas, quand le propriétaire dormira dans son lit, en se plaignant du froid...

(De travers, elle regarda le berceau riche.)

... Ce sera celui-là... il aura tout, tu n'auras rien que les miettes de sa table, comme moi chez Emilienne ; et il se croira bon t'offrant un verre au dessert, quand tu auras fait dix lieues sur tes jambes, le ventre creux. Pourquoi ? pourquoi ? Tu es aussi beau, tu as des yeux comme lui, grands et bleus et si purs qu'ils ne devraient jamais pleurer... Qu'est-ce qui vous sépare ? l'injustice ;

qu'est ce qui vous différencie ? la forme de votre berceau, la finesse des linges, trois bouts de dentelle et une chaîne au cou ! Mais vos corps sont pareils et vos âmes sont à naître ! Mon pauvre Joseph, que je te couche à la place de M. le vicomte, qui donc, hors moi, le saura jamais ?

A ces mots, elle sourit d'un sourire bizarre, louche, et son beau visage, un instant, grimpa sinistrement.

L'un après l'autre, elle mit nus les deux enfants devant la flamme rose du foyer. Réveillés, ils s'étaient égayés par le feu.

Un instant, elle les contempla, nus si pareils ; pourtant (elle seule le savait), les yeux de Joseph étaient d'un bleu plus sombre ; puis, elle les rhabilla très vite, mais en se trompant à dessein. A présent le vicomte Jacques de Valroy-Sancey se rendormait, paisible, dans le berceau d'osier, tandis que le petit Joseph Garnache criait éperdument dans ses langes marqués de la couronne comtale, la chaîne d'or au cou, sous les dentelles séculaires.

C'était fait. Joberte restait tremblante. Bast ! si son mari s'en apercevait, elle dirait que c'était une farce... pour voir s'il connaissait bien son mioche... et, si Régis ne s'en apercevait pas, qui donc s'en apercevait ?

Alors ?

—Alors, tu seras heureux, riche, noble, mon fils... Je ne te verrai plus peut-être, mais, qu'importe ? je t'ai tout donné !

Une heure après, Régis rentra, mouillé jusqu'aux os, frappant du pied la terre pour secouer la neige. Il embrassa Joberte,—puis penché sur les berceaux, sur ces enfants endormis qu'il chérissait presque également, lui,—sans un soupir, il s'écria devant Jacques : Bonjour, mon gars, bonjour, camarade !—Puis devant Joseph, la main à son bonnet :

—Salut, monsieur le vicomte.

Joberte éclata de rire et servit la soupe.

Elle était résolue maintenant. Deux destinées étaient changées.

\* \*

Des ans passèrent. La fraude se consacrait définitivement. Le petit paysan était passé vicomte, et le jeune noble serait un paysan.

Au château, Joseph s'appelait Jacques, à la maison du garde, Jacques s'appelait Joseph.

M. le vicomte de Valroy à douze ans, mentant à sa race, s'annonçait comme un assez méchant drôle ; très fier, très entêté, peu charitable, et plein d'horreur pour les manants. Il n'aimait guère que sa mère, parce qu'elle était jolie, bien mise, et son père, parce qu'il avait des chevaux, des chiens et une grande fortune. Vers cet âge, au retour de Paris, après six mois d'absence, comme Joberte se précipitait à sa rencontre l'embrassait éperdument, il se dégagea d'assez mauvaise humeur, et lui dit tout sec, en s'essuyant les joues :

—Nourrice, c'est très joli l'affection, mais tu me feras le plaisir de ne plus me tutoyer... Je suis un peu grand, vois-tu... et cela m'ennuie.

Ce soir là, Joberte pleura, seule... mais il avait de si beaux habits, il les portait si bien, il avait l'air honteux... il avait raison... elle n'était pour lui que sa nourrice... une servante.

Le vicomte se montra également très froid, très réservé avec son frère de lait qui, lui, avait le cœur tendre et pour Régis qui en souffrit. Aussi dit-il à son *fil*s :

—Mon garçon, si tu me crois, cherche un autre métier que le mien ; garde-chasse du comte Jean, c'est bon, très bon ; mais du comte Jacques, c'est une autre chanson. Or nous sommes tous mortels...

\* \*

Des ans, encore des ans. La comtesse est morte... Le comte l'a suivie. L'unique héritier des Valroy-Sancey vit à Paris, et mal, assure-t-on. Il a vingt-cinq ans, à présent. De loin en loin, reparait dans ses domaines, cause une heure avec son intendant, couche un jour dans l'un de ses châteaux. Mais quand les Garnache se présentent à lui, il les reçoit debout, l'œil dur, ennuyé d'un souvenir importun. Ils lui rappellent son enfance, sa mère morte, son père mort... et Jacques de Valroy n'aime pas la tristesse. Parfois aussi, il

amène des amis, hautains, bruyants : des femmes équivoques, dont la tenue étrange scandalise le pays. Puis il repart, sans regarder derrière, sans dire s'il reviendra.

Et Joberte, vieille, amère, désabusée, songe :

—C'est mon fils, et il ne me connaît pas ? ...

Je n'ai pas le droit de me plaindre, c'est moi qui l'ai voulu. Je l'adore, il me méprise... s'il se souvient seulement que j'existe. Hélas ! il n'a même pas l'air d'être heureux. Il a pleuré son père, sa mère, les seuls qu'il aimait au monde, et Régis vit encore et moi je suis toujours debout ; resté ce qu'il était, il n'aurait pas pleuré. Et l'autre, le vrai Jacques, qu'on appelle Joseph par ici, vit paisible, content d'être, aimant, aimé. Paysan, son arpent de terre lui est doux... Le mois prochain, il épousera une fille qui l'aime... Il est satisfait...

Me suis-je trompée... grand Dieu ? ...

En tout cas, j'ai souffert,—et je souffre,—c'est la punition !

Ardemment nuit et jour, éveillée ou dormante, elle en rêvait de cet enfant lointain. Elle ne pensait qu'à lui, devenue épouse revêche et mère indifférente. On en causait.

Que faisait-il, là-bas ? Dans ce Paris terrible... Oh ! s'il allait mourir—et mourir loin d'elle... Elle s'affolait à cette idée, et suivait d'un regard presque haineux Joseph Garnache, placide, partant aux champs en sifflant un air gai. Elle finirait par le haïr, celui-là, bien qu'elle l'ait nourri... Ces nobles, contre tout, le ciel les garde !

Mais le père et le fils, Régis et Joseph, s'entendaient bien et s'aimaient profondément.

—La mère a ses humeurs, il faut lui pardonner, petit, c'est l'âge qui la travaille... et puis elle a toujours été un peu quinquise, vois-tu, je le sais, moi ! ... Parlons de ta fiancée... celle-là est bonne.

Et tous les deux allumaient leurs pipes avec un bon sourire, et bâtissant un bel avenir très simple, ingénument.

\* \*

Un matin aux portes du château de Sancy, furent apposées des affiches jaunes. Par autorité de justice, le domaine était vendu. Tout fut morcelé, et le parc et les bâtiments, les prés, les bois, l'étang et la rivière furent livrés aux plus offrants. Alors Joberte s'épouvanta. Décidément, celui qu'elle avait fait comte, par un crime, se ruinait à plaisir et profitait bien mal des grandeurs usurpées, des richesses volées. A cette époque, Joseph, le paysan, avait un enfant, et l'élevait dans ses bras, au grand soleil de mai, en bénissant sa vie

Régis Garnache pleurait de joie, la jeune mère riait aux anges ; seule, Joberte inaccessible aux bonheurs de sa famille, demeurait sombre, l'air désolé.

Dans le pays, on commençait à hocher la tête, en parlant d'elle :

—Elle aimait trop ses maîtres... la mort des uns, la ruine des autres l'affolent... elle n'a plus sa tête.

On la plaignait.

Trois mois plus tard, des affiches jaunes furent collées aux murs de Valroy.

Joberte criait d'angoisse, tordant ses doigts.

Le soir de la vente, tout terminé, écroulé,—dans un chemin elle rencontra le comte Jacques, arrivé brusquement.

Tête basse, il marchait sur cette terre qui n'était plus à lui.

—Bonjour, bonjour, nourrice, dit-il en la voyant. c'est fini, bien fini... je n'ai plus rien...

Elle sanglotait, la tête dans son tablier bleu ; ses cheveux étaient tout blancs. Elles était vieillie, éperdue et pitoyable.

Lui, continuait, par besoin de parler tout haut, comme s'il eût été seul, éprouvant un amer plaisir à remâcher sa détresse.

—J'ai été vite, un peu vite en vérité... Je n'ai même pas de quoi régler mes différences... Or, un Valroy ne survit pas au déshonneur... et c'est le déshonneur. Ma parole, je me croyais plus riche ; tout cela s'est vendu bien mal... on m'a volé... une fois de plus, une dernière fois...

—Que vas-tu faire ? cria-t-elle enfin.

—Nourrice, nourrice... je te pardonne cette... Intimité de mots, car je n'ai plus le droit d'être

bien fier... et après tout, avec mon père, avec ma mère, tu es une des rares qui m'aient aimé un peu ! ... Ce que je vais faire... Oh ! ce ne sera pas long ! ...

Elle comprit :

—Tu veux mourir ?

Il répliqua :

—Je dois mourir... C'est ainsi... Allons, ne pleure pas... tu as ton fils, toi, il vaut mieux que moi... tu as Régis, ta famille ancienne et ta famille nouvelle... Vous êtes joyeux... Voistu, c'est un vieux bêta de proverbe, mis en vers par un bon poète qui savait la vie, et qui a toujours raison : " Ni l'or, ni les grandeurs ne nous rendent heureux... " Je le prouve une fois de plus...

Allons, adieu, nourrice !

Il s'éloigna... Elle étendit les bras pour l'arrêter, il était déjà loin, perdu dans le taillis...

Elle criait : " Mon fils ! mon fils ! "—effrayante et tragique,— toute seule dans l'écho.

\* \*

A ce moment, dans la plaine, elle aperçut Joseph ; il poussait la charrue, attelée de trois chevaux robustes, laissant derrière lui des sillons bruns, fumants, de terre déchirée, féconde. Un vol de corbeaux le suivait, se battant, croassant, à la poursuite des vers blancs, mis à nu par le soc d'acier. Une paix immense enveloppait la plaine. Sur la lisière du champ, Régis apparaissait, suivi d'une jeune femme qui portait un enfant ; de loin Joseph leur tendait les bras ;—et le soleil baissant sur l'horizon annonçait la fin du travail, l'heure du repos dans la maison tranquille, le repas du soir, au milieu des aimés, tout ce qui fait la soirée bonne après un jour rempli.

Elle hurla, les poings tendus, la bouche tordue de sanglots d'imprécations...

Brutalement, du côté où s'était enfui Jacques de Valroy,—ruiné, déshonoré sans doute,—un coup de feu éclata...

Alors, elle tomba, la face contre terre, les bras en croix.

MAURICE MONTÉGUT.

## EN RÉPUBLIQUE ARGENTINE

### VIE, MŒURS ET AVENIR (\*)

La corruption, dont je ne chercherai pas ici les origines, est à son comble dans la République Argentine. Tout le monde veut jouir et s'enrichir sans travailler, c'est-à-dire par la spéculation, par le jeu. Le jeu est effréné, éhonté. On joue sur les terrains et sur les valeurs mobilières, comme sur les chevaux de course et sur les loteries ou joueurs de paume basques ; et le gain justifie les moyens. Les *hombres vivos* ont faussé les règlements et les lois de la Constitution. Ceux qui les suivaient les ont violées ouvertement...

On s'est d'abord partagé le sol à vil prix après l'expulsion des Indiens sans redingote, et alors on a créé les banques hypothécaires, véritable fléau du pays. Possesseur du sol, on voulait s'en faire des revenus sans le travailler. On s'est fait faire par les banques hypothécaires des prêts en donnant aux terrains hypothéqués des valeurs fictives. Des fortunes colossales se sont bâties scandaleusement en quelques heures à la faveur de ces hausses artificielles. Pour payer tous ces prêts, il n'y avait pas assez de monnaie ; on a fait du papier-monnaie, d'où une première montagne de papier. En représentation des prêts, les banques hypothécaires ont émis des cédules, d'où une seconde montagne de papier. Les millions en papier circulent en billets et en cédules, et cependant le pays ne produit qu'une certaine quantité d'or sous forme de laine, de cuir et de céréales.

Pour rendre cette valeur du sol moins artificielle, on a imaginé l'immigration officielle à côté de l'immigration spontanée ; mais l'on n'a augmenté cette valeur du sol que théoriquement et non réelle-

(\*) Notes d'un voyageur, extrait du *Bulletin de la Société de Géographie commerciale*.

ment. Les agences qui touchent tant par tête de bétail humain jettent dans les villes argentines une armée d'inutiles, de gredins, de mendiants, et j'ai même vu débarquer des immigrants estropiés ! Tout cela s'entasse dans les villes où règnent la saleté et la misère avec 300,000 hommes, chiffre officiel et rond de l'immigration en 1889.—On ne dit jamais le chiffre de ceux qui s'en vont et le nombre n'en est pas petit. L'agriculture manque de bras ! Par endroits seulement, les agriculteurs ont pu imposer un prix raisonnable des terres aux spéculateurs, c'est dans les régions agricoles bien petites encore que le prix des terres est le meilleur marché ; partout ailleurs le sol inculte est horriblement cher et souvent inabordable à la bourse du paysan sérieux.

C'est dans ces conditions que les deux montagnes de papier dont j'ai parlé ont fini par faire que 100 francs d'or s'échangent contre plus de 220 francs de papier argentin. Le développement de la production n'a pas été aussi rapide que le développement des dettes en or contractées en Europe par la nation, les provinces, les compagnies, les commerçants et les particuliers, et si la production ne paraissait pas devoir être exceptionnellement belle cette année, le rude coup que l'Argentine va éprouver dans sa marche serait déjà venu.

Que se passera-t-il ? Que les intérêts des prêts ne seront plus payés aux banques hypothécaires et que les banques devront saisir les terrains pour satisfaire les porteurs de cédules. Et tous les millions en papier basés sur la valeur artificielle du sol finiront par s'effondrer dans les enchères colossales. Ces saisies sont déjà commencées.

Heureux celui qui aura au moment de la grande enchère un peu d'or dans sa poche.

Les Anglais ont puissamment aidé la République Argentine à se ruiner en lui concédant tous les emprunts qu'elle gaspille et qui n'ont fait que reculer toujours en l'agrandissant le fossé où elle culbutera. L'Anglais voudrait faire de l'Argentine une seconde Egypte dont il gérerait les finances pour son plus grand bien.

J'ai visité Buenos-Ayres et les environs. Buenos-Ayres n'est pas encore une ville européenne, et je veux bien être pendu si la fameuse La Plata est une ville. Dans notre pays et nulle part on n'appelle rues de ville des séries de fondrières où pourrissent des cadavres d'animaux. Je vous assure que les premières impressions d'un Européen sont très désagréables au milieu d'une population grossière chez qui la rudesse américaine est à peine tempérée par la douceur propre à la race latine. On se console en pensant qu'on mangera de la viande à bon marché, la seule chose bon marché ; mais quelle viande ! Il n'y a de bonne viande que la viande chère.

Il n'en reste pas moins vrai que la République argentine a sur la Chine, la Russie, les États-Unis et le Brésil l'avantage d'être une plaine immense partout habitable et cultivable, et grande comme 7 fois la France. Le progrès se fera, malgré le jeu, la corruption et les Argentins actuels.

## ETYMOLOGIES

### BEAUPORT

Beauport a pris son nom de Robert Giffard, sieur de Beauport, premier seigneur de cette paroisse.

### SOREL

Sorel tire son nom de Pierre de Sorel, descendant d'une ancienne et noble famille de Picardie et capitaine au régiment de Carignan.

### LES CÈDRES

Le joli village des Cèdres tire son nom de deux cèdres sous lesquels se donnaient rendez-vous les bateliers qui voyageaient entre Montréal et Kingston.

### LONGUEUIL

L'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Longueuil fut d'abord appelée la Petite-Citière. En 1668, Louis XIV accorda des lettres à Charles Le Moyne, seigneur de la Petite-Citière, et le qualifia de sieur de Longueuil.



## LE BERCEAU

Dans la moire et le satin  
L'enfant vient de naître,  
Il est couché ce matin,  
Le cher petit être  
Chacun accourt, et, tremblant,  
Sur le lit se penche,  
Pour voir dans son écrin blanc  
Cette perle blanche.

Chacun soulève à demi  
Les fines dentelles,  
Pour voir cet ange endormi  
Qui n'a plus ses ailes ;  
Pour voir ses nids à baisers,  
Sa main délicate,  
Et ses petits pieds rosés  
Aux ongles d'agate.

Blanc comme une hostie et pur  
Comme une prière,  
On voit encor de l'azur  
Luire en sa paupière ;  
Son œil est vierge du jour,  
Son cœur, de souffrance ;  
Hier pour lui c'est l'amour,  
Demain, l'espérance.

Il est comme sont les fleurs  
Parfum et mystère ;  
A peine si par ses pleurs  
Il tient à la terre !  
Que faut-il pour l'apaiser ?  
Un mot, s'il soupire ;  
S'il se réveille, un baiser ;  
S'il dort, un sourire.

Il dit déjà—savez-vous ?—  
Mille et mille choses,  
Rien qu'avec le souffle doux  
De ses lèvres roses.  
C'est un langage charmant,  
Fait de mots étranges,  
Que comprennent seulement  
Sa mère et les anges.

Bonjour, petit nous si cher,  
Rayon de ma flamme !  
O baiser qui s'est fait chair !  
Bonjour, petite âme,  
L'espoir t'appelle avenir,  
C'est un gai baptême ;  
Mais ton nom est souvenir,  
C'est pourquoi je t'aime

Ah ! cher tyran, quel qu'il soit,  
Le nom qui te nomme,  
Déjà l'on souffre pour toi....  
Tu seras un homme,  
Qu'importe ton nom, doux vainqueur  
Va, fais ton office....  
La gourmandise du cœur  
C'est le sacrifice !

EDOUARD PAILLERON

## L'AMOUR

L'amour seul reste. O noble femme !  
Si tu veux dans ce vil séjour,  
Garder ta foi, garder ton âme,  
Garder ton Dieu, garde l'amour !

VICTOR HUGO.

Parler de l'amour, c'est parler du bonheur, c'est parler d'un sentiment qui renferme un monde, mais qui passe la rapidité de l'éclair.

« Aimer, dit Massillon, c'est chercher la félicité dans ce qu'on aime; c'est vouloir trouver dans l'objet aimé tout ce qui manque à notre cœur; c'est l'appeler au secours de ce vide affreux que nous sentons en nous-mêmes, et nous flatter qu'il sera capable de le remplir, c'est le regarder comme la ressource de tous nos besoins, le remède de tous nos maux, l'auteur de tous nos biens... »

Nul mieux que le grand prédicateur n'a su définir ce sentiment idéal devant lequel l'impossible s'incline, en face duquel le roi de la création, l'homme même se reconnaît vaincu. Oui, depuis le jour où Adam, le père de tous les hommes, a sacrifié l'Univers à son amour, combien de ses enfants

ont courbé le front devant ce sentiment ? Si les gouttes d'eau des mers et des océans parlaient, si les grains de sable dispersés sur tous les rivages des îles et des continents avaient la parole, si les innombrables étoiles, attachées à des cieus prétaient leurs voix, si, enfanés, tous les atomes répandus dans tous les espaces de l'univers pouvaient faire connaître ce qu'ils savent, peut-être, alors saurions-nous, combien de fois l'amour vainqueur a planté son drapeau sur la citadelle de l'humanité, combien de fois il a trôné dans le cœur des enfants d'Adam !

Là où réside la femme, siège l'amour, le dernier ne peut exister sans la première. L'humanité ne s'est propagée qu'avec la femme dont elle est la perle d'espérance et l'une des nécessités fondamentales; donc l'amour a été nécessaire, et en quelque sorte obligatoire au monde, sous le rapport de la propagation des races et de la vitalité du genre humain.

L'amour est, aussi, le langage muet de deux âmes qui se comprennent. C'est un sentiment qui rend joyeux et qui attriste; mais on trouve toujours dans les plaisirs qu'il donne, comme dans les mélancolies et les douleurs qu'il fait éprouver, une sorte d'enivrement poétique dans lequel on aime à se bercer, en savourant jusqu'à la lie, soit le calice de la volupté, soit celui de la douleur. Mettre un obstacle à l'amour c'est lui mettre un attrait de plus; l'humanité est ainsi faite, que plus une chose paraît difficile, plus elle nous semble digne de nos efforts et de notre amour.

Celui qui de notre monde est le plus heureux du monde, tout autour de lui lui paraît indigne de son attention et de ses regards; une joie insensée, quelques fois mêlée de cruelles déceptions, s'empare de lui, et une seule pensée se fixe dans son esprit qui ne voit plus que le sentiment.— Cependant, celui qui n'a pas encore connu le charme de l'amour, n'a pas encore aperçu l'éclair de félicité qui, durant chaque vie, brille un instant pour s'ensevelir ensuite dans les profondeurs de la nuit et disparaître à jamais.

Aussi l'amour est-il le plus délicieux que nous puissions éprouver, il est le charme de l'âme et les sensations qu'il donne sont plus divines et plus douces que toutes les autres; l'amour est l'extérieur de la félicité terrestre.

Lamartine a dit dans *Graziella* :

De l'heure qu'elle aime, l'univers fut amour !

Ce vers exprime bien la force et le charme de ce sentiment idéal. Le Dieu qui créa la terre et ce qu'elle contient pour servir l'homme, la nature pour chanter sa beauté, l'espace pour donner une image de sa grandeur, le monde pour attester son immortalité et l'homme pour proclamer sa gloire éternelle, fit aussi une autre merveille qu'il rangea parmi les sentiments de l'humanité et qui fut l'incomparable *Amour*.

A partir de ce moment,—qui fut celui de la création,—l'homme et la femme ne vécurent plus que pour s'aimer, et cet amour qui devait se continuer et se propager avec les générations est demeuré toujours, aussi intense, aussi grand, aussi noble et aussi rempli de félicité qu'aux premiers jours de la création.

C'est ce sentiment que nous avons essayé de peindre et dont nous proclamons autant la félicité que la divinité.

Puissent les parfums de l'amour ne s'élever de la terre aux cieus que pour offrir à Dieu le plus pur et le plus céleste encens !

## CRIS ET TYPES MONTREALAIS

Comme tous les innovateurs qui arrivent, avant le temps fixé par les lois immuables de la nature, ce type, dont nous allons parler, a été ridiculisé, bafoué, honni ! Il n'a pas même fait de disciples, pas même d'imitateurs !

Cockney, dans l'acception du mot, voulut révolutionner l'ordre des choses dans cette bonne

ville de Montréal. Jusqu'à ce jour les plombiers, gens paisibles et pas du tout nomades, s'étaient contentés d'ouvrir un atelier et d'attendre patiemment les vases troués, les ordres de réparations à domicile. Lui se dit, en débarquant du steamer : —Quoi, pas de plombier à Montréal ? Ma fortune est faite !...

Vite il se procure un poêle portatif, des carrés de fer blanc, du plomb, enfin toute la *rigging* des choses utiles et nécessaires, selon l'expression heureuse de nos citadins !

*And now for the treasure of Monte Christo, le voilà parti.*

Cependant, fallait attirer l'attention des gens, quel cri prendre qui n'avait pas été pris ? Il songea. Dans un éclair de génie, il choisit : *I PLOK*.

Hélas ! trois fois hélas ! ! C'est cet appel de valet faire couler le pactole dans son escarcelle vide, ne servit qu'à le faire damner par les écoliers.

La jeunesse impitoyable croyant l'aider, voulut répéter : *I PLOK*, mais notre homme qui vivait tout juste ne put souffrir cela. Il leur jeta son patoche à droite, à gauche, devant, derrière, se facha tout rouge... et... de cette heure, le nom poétique d'*IPok* le désigna à la vindicte scolaire.

Ce qu'il en a passé de mauvais quart d'heure, personne ne peut le concevoir.

Il s'enferma finalement dans ce tranquille et londonien quartier anglais, où il vivote en attendant la fauche impitoyable.

\* \*

Pour cette fois, nous allons parler en dernier lieu du plus suave de tous les cris, de celui qu'on a perfectionné de telle manière qu'il ressemble à un chant d'opéra.

On le chante, en duo, en bémol, en dièse, en ténor, en basse à faire pâlir les étoiles et les météores de la scène européenne.

C'est merveilleux !

J'ai vu des Américains s'arrêter enthousiasmés et battre des mains à la simple audition de : *Tcharbonn' à a minotte, Tcharbonn' Tcharbonn' Tcharbonn'*.

Remarquez que celui-ci l'a quelque peu anglicisé en mettant un *T* au commencement et en doublant l'*N* de la fin. C'est parce que les Anglais sont obligés de s'en servir qu'ils ne peuvent pas le traduire ! arrivez donc pour roucouler *coal coal* !

Ce serait ridicule, et les gens du peuple ne sont pas bête, ils ont compris ça et nous ont laissé : *Tcharbonn' !*

Vous croyez que je veux badiner, au contraire, c'est très sérieux.

*Tcharbonn'* est le cri des marchands ambulants de ce combustible et il a été pour beaucoup dans la faveur avec laquelle ils ont été accueillis, car ce genre de commerce n'est pas vieux, parmi nous.

Si vous ne l'avez jamais entendu, ne manquez pas l'occasion l'hiver prochain.

En vérité je vous le dis, c'est épatant.

## NOS GRAVURES

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

Nous donnons cette semaine les portraits de quelques-uns des exposants et des directeurs de cette exposition.

M. L.-O. David, dont nous publions aussi le portrait, et qui est le président honoraire de l'exposition, est né au Sault-au-Récollet, le 24 mai 1850. Son père était cultivateur et ancien volontaire de 1812. Il fit ses études au collège de Ste-Thérèse, sous la direction de M. l'abbé Stanislas Tassé. Il commença ses études de droit chez l'hon. M. Mousseau. Tout en étudiant, il collaborait activement à *Colonisateur*. Lorsqu'il fut question de la confédération, M. David se déclara opposé à cette idée et écrivit contre ce projet dans l'*Union Nationale*. En 1864, est admis au barreau. En 1868, à Québec, il épouse Mlle Albina Chenest.

Il fonda, en 1870, l'*Opinion Publique*; vers le même temps, il prit la direction du *Bien Public*, qui vécut deux ans. Il fonda plus tard la *Tribune*. Il se présenta plusieurs fois pour le parlement: en 1867, 1873, 1875 et 1878, à Hochelaga et à Laval, mais fut défait. En 1886, il est élu au parlement provincial pour représenter la division Est de Montréal. M. David a publié quelques livres, entre autres les *Patriotes*. Il a été élu président de la St-Jean-Baptiste en 1887, 1888, 1889, et 1890. Pour les autres détails, nous renvoyons nos lecteurs aux articles de M. G.-A. Dumont.

## L'ACCIDENT DE GRENOBLE

Un terrible accident, qui a causé une émotion douloureuse dans la population de Grenoble, vient de se produire sur l'Isère.

Une compagnie du 4<sup>e</sup> régiment du génie était occupée à faire des manœuvres de pontage sur la rivière. Vers la fin de la manœuvre, la chaîne reliant entre eux les poteaux du pont fut détachée brusquement, à la suite d'un ordre mal compris, avant que les soldats aient eu le temps de prendre les précautions nécessaires pour ne pas être culbutés.

Aussitôt, les bateaux, emporté par le courant entièrement rapide à cet endroit de l'Isère, évoluèrent si brusquement que vingt-deux des sapeurs tombèrent à l'eau.

La plupart purent se rattrapper aux barques et furent retirés de l'eau par leurs camarades. Six d'entre-eux, entraînés par le courant, purent être retirés avec de légères blessures, mais deux des sapeurs ne purent être sauvés.

On attribue cet accident à la rupture des chaînes d'angle du pont.

## NOTES HISTORIQUES

La nouvelle église méthodiste DOUGLASS a été inaugurée le dimanche, le 31 septembre 1890.

En 1886, M. Adolphe OUMET est élu président de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

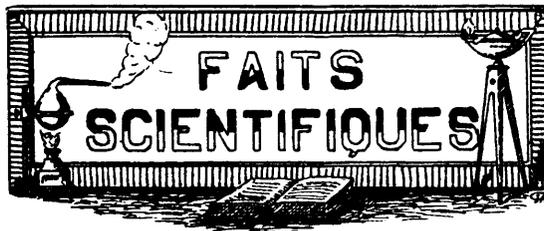
M. H. BEAUGRAND est réélu maire pour la deuxième fois le 1<sup>er</sup> mars 1886, par 1,900 voix.

En 1852, les ruines du PARLEMENT incendié sont enlevées et remplacées par le marché Saint-Anne; la place d'Armes et le jardin Viger sont ornés d'arbres, la rue Lagauchetière est étendue de la rue Saint-Hubert à la rue Saint-Denis.

Le Conseil-de-Ville, à sa séance du 9 janvier 1888, sur la proposition de l'échevin Jacques Grenier, décide de voter \$5,000 au chef de police PARADIS, qui est malade et pauvre, afin de lui permettre de résigner. Cette proposition est adoptée sur un vote de 28 contre 2.

COUR DU RECORDER.—La loi établissant ce tribunal a été promulguée dans l'été de 1851. A sa séance du 25 octobre, le conseil adopte une résolution suggérant au gouvernement la nomination de M. John Ponsonby Sexton, greffier de la cité, à la charge de recorder. Mais le gouvernement nomma l'hon. Jos. Bourret. M. Sexton lui succéda le 15 avril 1859. Avant la création de cette cour, le tribunal correctionnel était la cour du maire. Celui-ci jugeait les petites causes avec deux conseillers de ville sur le banc.

La première conférence de GABRIEL DUMONT fut faite samedi, 12 mai 1888, dans la salle de la Gaité Française (rue Panet). L'auditoire était assez nombreux et très sympathique. On remarquait MM. J. X. Perrault et H. C. St-Pierre qui présida l'assemblée. Il déclara que Riel n'était pas fou. Il fut l'un de ceux qui allèrent le chercher à la mission St-Pierre où il montrait l'école; lorsqu'ils arrivèrent, ils apprirent que Riel était à l'église. A son retour, Riel, après beaucoup de sollicitations, accepta de retourner parmi les métis. Riel s'opposa toujours à l'effusion du sang.



## LONGÉVITÉ REMARQUABLE

Le cygne paraît être l'oiseau qui a la vie la plus longue. Il a été prouvé que sa vie pouvait se prolonger au-delà de deux cents ans. Knauer, dans son ouvrage sur l'histoire naturelle, parle d'un faucon de 162 ans. Voici quelques exemples de longévité chez l'aigle et le vautour: Un aigle adulte, capturé en 1715, mourut cent quatre ans après, en 1819. Un vautour, pris en 1706, mourut en 1826, au jardin d'acclimatation du château de Schaenbrunn, près de Vienne, en Autriche, où il avait vécu en captivité pendant cent vingt ans.

\* \* \* \*

## LA PIERRE A SAVON

Le talk ou pierre à savon est du silicate de magnésie, qui se réduit facilement en une poussière onctueuse au toucher, d'où son nom vulgaire de pierre à savon. Le talk est d'une valeur inappréciable pour préserver le fer et l'acier contre les influences atmosphériques. En Chine, on l'emploie en grande quantité pour préserver les constructions en pierres friables. Les Chinois l'appliquent sous forme de peinture, et par ce moyen ils ont depuis des siècles mis des constructions à l'abri des atteintes destructives du temps.

\* \* \* \*

## AVANTAGES DE LA CHIMIE

Un chimiste belge a réussi dernièrement à sauver une somme considérable par un procédé tout nouveau. Dans un incendie, à Anvers, un paquet d'obligations du gouvernement autrichien, de mille florins (environ \$500) chaque, avait été réduit en une masse carbonisée. Ces obligations paraissaient perdues sans retour, ne pouvant être payées que sur présentation authentique du nombre exact d'actions. On eut recours à un chimiste qui réussit à lever toutes les obligations l'une après l'autre et à faire toutes les constatations légales nécessaires. Le paiement eut lieu sur présentation de son rapport. Les capitalistes doivent une bonne chandelle à la science.

\* \* \* \*

## ARBRE EXTRAORDINAIRE

L'une des merveilles végétales de l'Afrique est, sans contredit, un arbre connu sous le nom de baobab. A lui seul, cet arbre forme une forêt toute entière, et il présente à l'œil tout étonné l'apparence d'un palais sylvain complet et gigantesque. Ce qu'il offre d'extraordinaire, ce n'est pas sa haute taille, car il s'élève rarement à plus de soixante-dix pieds de hauteur; c'est son tronc énorme, ce sont ses branches qui s'étendent horizontalement autour du tronc principal et qui forment des arceaux d'une étendue vraiment prodigieuse. On a mesuré un tronc de baobab de quarante pieds de diamètre, et si l'on peut, pour constater l'âge, s'en rapporter au nombre des anneaux concentriques, un autre baobab abattu accusait au moins cinq mille ans d'existence.

\* \* \* \*

## INVENTION DU PARATONNERRE

On attribue généralement, mais à tort, l'invention du paratonnerre à Benjamin Franklin. Le premier paratonnerre fut construit par un pauvre moine de Scutenbary, Bohème, qui le fit poser sur le palais du curateur de Preditz, en Moravie, le 15 juin 1754. Le nom de ce moine inventeur était Procop Dilwisch. L'appareil était composé d'une perche surmontée d'une tige de fer supportant douze branches courbes qui se terminaient dans

des boîtes métalliques remplies de minerai de fer. Ces boîtes métalliques étaient renfermées dans une boîte en bois dont le couvercle était traversé par vingt-quatre tiges en fer qui, partant des boîtes remplies de minerai, se terminaient en pointe au-dessus de l'édifice. Tout le système était relié avec la terre au moyen d'une longue chaîne en fer.

Les ennemis de Dilwisch, jaloux du succès de son invention, excitèrent les paysans des environs contre lui en leur persuadant que son paratonnerre, en éloignant les orages, était la cause d'une grande sécheresse qui était survenue. Ces pauvres ignorants brisèrent l'appareil protecteur et l'inventeur fut emprisonné. Bien des années après, Melson présenta, comme étant sa propre invention, un paratonnerre à pointes multipliées qui n'était que la reproduction de l'appareil du malheureux moine bohémien.

Oct. Cournot.

## PRIMES DU MOIS D'AOUT

## LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal: F. Launay, (\$25.00) 182, rue Rachel; G.A. Mercier, 804, rue Berri; Auguste Dubray, 1288, rue Notre-Dame; Dlle Rosée Sicotte, 591, rue Notre-Dame; Dame Jean-Baptiste Boulet, 1259, rue Ste-Catherine; A. A. Barbeau (\$3.00) 2312, rue Notre-Dame; N. Tétrault, 227, rue St-Laurent; Napoléon Larose, 20, rue Lamontagne; A. Gamache, 788, rue St-Dominique; U. Dansereau, 1813, rue Ste-Catherine; Dlle Joséphine Gervais, 809, rue Sanguinet (haut); Dr Asselin, 242, rue St-Hubert; Ulric St-Germain (\$2.00) 20, rue St-Constant; Joseph Asselin, 314, rue Champlain; Af. L. Désaulniers, 209, rue St-Hubert; Dlle Virginie Boucher, 1298, rue Notre-Dame; Alfred Watts, 256½, rue Ottawa; Chs Comte, 119, rue Cadieux; Dame Veuve Portugais, 176, rue des Allemands; Fénélon Loïselle, 330, rue Notre-Dame; A. Gagnon, 273, rue St-Charles Borromée.

Québec.—Achille Rousseau, 84½, rue Grant; Philias Racine, 142, rue Ste-Marguerite; Honoré Roy, 46, rue St-Dominique; Alfred Carbonneau, 79, rue Bagot, St-Sauveur; Louis-B. Godbout, 180, rue du Roi; Napoléon Galbert, 171, rue des Fossés; Dame Déchène, 72, rue Sault-au-Matlot; Arthur Ouellet, 163, rue Richardson; Joseph Drouin, 84, rue St-François; Joseph Rochette, 90, rue Latourelle; Adélaré Côté, 31, rue St-Ambroise, St-Sauveur; J.-O. Drolet, coin des rues d'Eligny et St-Olivier; Alfred St-Pierre, 87, rue Richelieu; Dame Honoré Mercier, 10, rue Joséphine, St-Sauveur; Charles Gariépy, 16, rue Hébert, haute-ville.

Trois-Rivières.—Alex. Rhéaume.

St-Henri-de-Montréal.—Adolphe Frichaud, 3705, rue Notre-Dame; Amédée Fortier, 64, rue St-Philippe; V. Bourdon, 3396, rue Notre-Dame; Israël Lalonde, 62, rue St-Pierre.

Ste-Cunégonde.—Dame Charles Benoit, 3310, rue Notre-Dame.

Ottawa.—Alp. Guay, 353, rue Clarence.

St-Hyacinthe.—A. Coté

Sherbrooke.—Eugène Codère.

Rimouski.—Félix Couture.

Nicolet.—Adolphe Martin

Pierreville Mills.—Ed. Ouellette.

Pointe à Gatineau.—Dr J.-F. Laurier.

Lachine.—Eustache Pilon.

Pont Rouge.—L. G. Bussièrès

Portneuf.—Dr A. Weillbrenner.

Victoriaville.—J.-E. LeBel, horloger.

St-Germain de Grantham.—Joseph Lavigne.

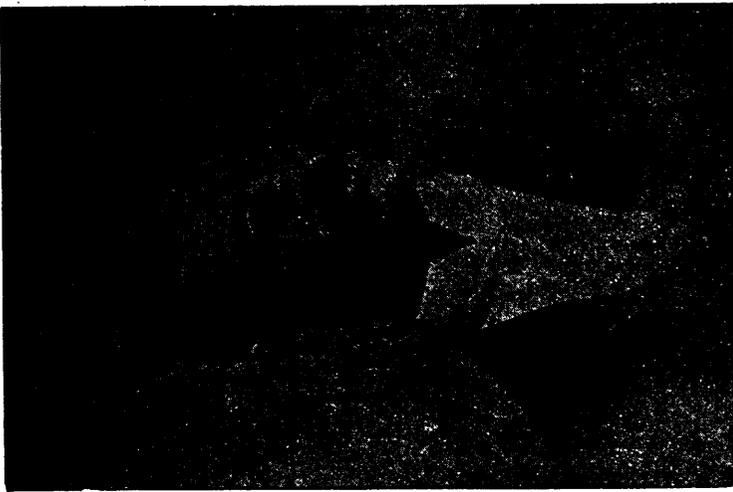
Spencer, Mass.—Adolphe Perrault.

## CE QUI EST NÉCESSAIRE POUR ASSURER LE SUCCÈS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE

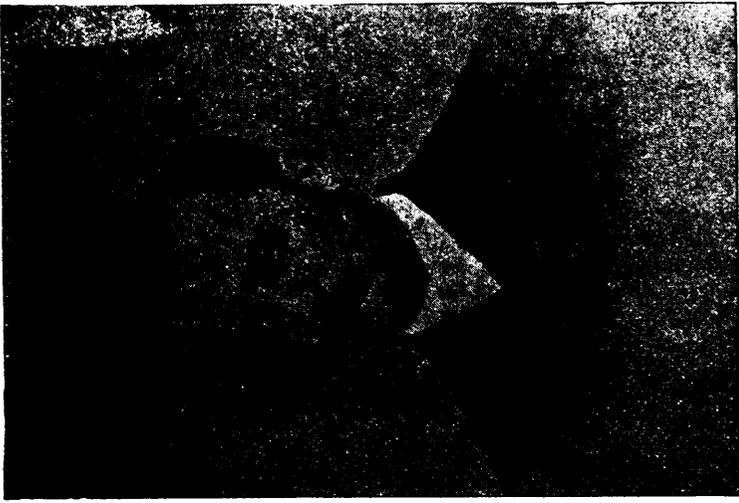
Le *Frank Leslie's Illustrated Newspaper*, de cette semaine, contient un article très intéressant dû à la plume de M. C.-B. Norton intitulé: *What is necessary for the success of the World's Fair*. Cet article arrive bien à propos, vu qu'on est à préparer le terrain dans le Jackson Park, à Chicago, pour l'Exposition Universelle. Ce journal contient aussi plusieurs gravures et articles intéressants.



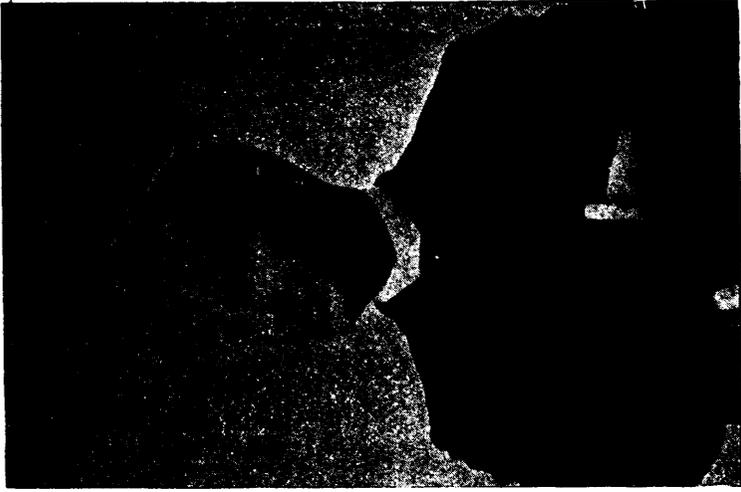
L. O. DAVID, président honoraire



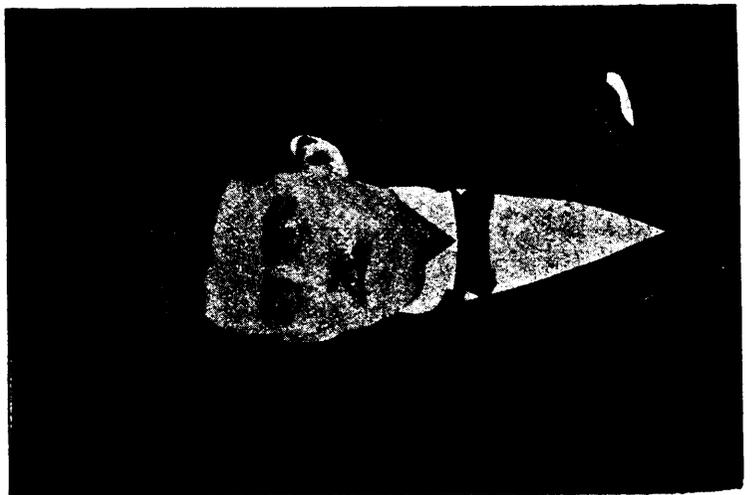
EDMOND ETIENNE, directeur



EDMOND PRUNEAU, directeur



EMILE LEFEUNTEUN, peintre



GEORGES DELFOSSE, peintre



LUDGER LAROSY, peintre

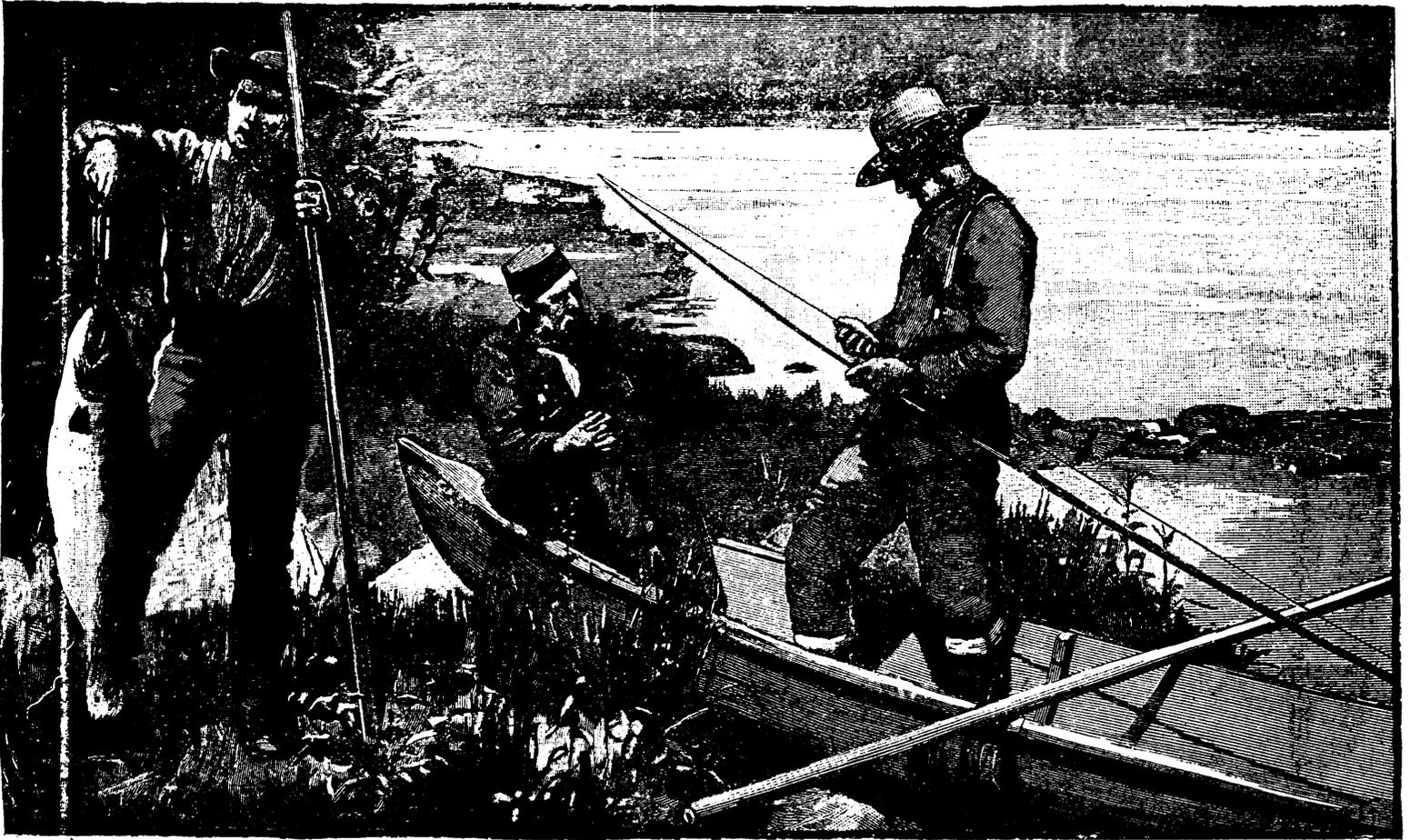


ALEXANDRE CARLI, sculpteur



L. H. GOULET, artiste

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS A MONTRÉAL.—PORTRAITS DE QUELQUES-UNS DES EXPOSANTS



RIVIÈRE RESTIGOUCHE : RÉPARANT UNE LIGNE



LA PÊCHE DU SAUMON, AU DARD, SUR LA RIVIÈRE MIRAMICHI

A TRAVERS LE CANADA

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS A MONTREAL.—PORTRAITS DE QUELQUES-UNS DES EXPOSANTS



LES HORREURS DE LA TRAITE DES ESCLAVES EN  
AFRIQUE

Comme on le sait déjà, le cardinal Lavigerie a commencé à Paris les travaux préliminaires du congrès anti-esclavagiste, qui doit s'y réunir au mois d'octobre prochain. Nous ne croyons pas, à moins de les avoir vus dans toute leur horreur, qu'on puisse se faire une idée adéquate des maux qu'entraîne l'esclavage sur le continent africain. Mais pour être bien incomplète, l'idée qu'on s'en fait à la lecture des lettres des missionnaires et autres explorateurs de ce malheureux pays, suffit bien encore pour gagner notre admiration aux zélés du mouvement anti-esclavagiste.

Qu'on lise, par exemple, le passage suivant d'une lettre que nous apporte le dernier bulletin des missions d'Alger : c'est à faire frémir :

"Puisque je suis à Oujiji, je dois en dire un mot ; mais je me sens incapable de décrire cette ville telle que je l'ai vue, et la plume se refuse à raconter toutes les horreurs qui s'y commettent. Oujiji est le centre arabe le plus peuplé du Tanganika. C'est là qu'aboutissent toutes les caravanes d'esclaves pris dans l'intérieur et dirigées vers Zanzibar ; c'est là que se réunissent tous les métis (musulmans), pour concerter entre eux de quel côté et dans quel pays ils feront leur razzias ; c'est de là que partent toutes les bandes de pillards qui inondent le Manyéma et qui achèvent d'anéantir ce pays, autrefois si peuplé.

"La place était couverte d'esclaves en vente, attachés en longues files, hommes, femmes, enfants dans un désordre affreux, les uns avec des cordes, les autres avec des chaînes. A quelques-uns de Matéma, on avait percé les oreilles pour y passer une petite corde qui les retenait unis.

"Dans les rues, on rencontrait, à chaque pas, des squelettes vivants, se traînant péniblement à l'aide d'un bâton ; ils n'étaient plus enchaînés, parce qu'ils ne pouvaient plus se sauver. La souffrance et les privations de toutes sortes étaient peintes sur leurs visages décharnés, et tout indiquait qu'ils se mouraient bien plus de faim que de maladie. Aux larges cicatrices qu'ils portaient sur le dos, on voyait de suite qu'ils avaient souffert de mauvais traitements de la part de leurs maîtres qui, pour les faire marcher, ne leur épargnent pas les distributions du bois vert.

"Mais c'est surtout du côté du Tanganika, dans l'espace inculte, couvert de hautes herbes, qui sépare le marché des bords du lac, que nous devions voir toutes les conséquences de cet abominable trafic. Cet espace est le cimetière d'Oujiji, ou pour mieux dire, la voirie où sont jetés tous les cadavres des esclaves morts ou agonisants. Les hyènes, très abondantes dans le pays, sont chargées de leur sépulture. Un jeune chrétien, qui ne connaissait point encore la ville, voulut s'avancer jusqu'aux bords du lac ; mais, à la vue des nombreux cadavres semés le long du sentier, à moitié dévorés par les hyènes ou les oiseaux de proie, il recula d'épouvante ne pouvant supporter un spectacle si affreux.

"Ayant demandé à un Arabe pourquoi les cadavres étaient aussi nombreux aux environs d'Oujiji et pourquoi on les laissait aussi près de la ville, il me répondit sur un ton naturel et comme s'il se fut agi de la chose la plus simple du monde : Autrefois nous étions habitués à jeter dans ces endroits les cadavres de nos esclaves morts, et chaque nuit les hyènes venaient les emporter mais, cette année, le nombre des morts est si considérable, que ces animaux ne suffisent plus à les dévorer, ils sont dégoûtés de la chair humaine !!!"

Au récit de pareilles horreurs, il n'est personne assurément qui puissent rester indifférent à l'œuvre du cardinal Lavigerie. Aussi croyons-nous être l'interprète du Canada tout entier, en unissant nos

voix au concert de félicitations et de louange qui s'élève dès à présent dans le monde chrétien à l'adresse de Son Eminence.

\*\*

Océanie Centrale. — Situées sur le seizième degré de latitude australe, Niua Taputapu et Niua Foaou, les deux îles sœurs, sont distantes entre elles d'environ cent milles anglais. Perdues comme deux atomes dans l'océan Pacifique, elles n'ont de relations qu'avec le groupe des îles Tongo, émergeant plus au sud à deux cent cinquante milles et ne sont visitées que par quelques navires marchands en quête de *copra* ou de noix de coco.

L'hérésie wesleyenne implantée dans ces deux îles par la conquête du roi George de Tonga, avait rendu vains les efforts de Mgr Bataillon et de Mgr Elloy, pour y faire germer la bonne semence de la foi catholique. Mgr Lamaze fut plus heureux et, dans l'année 1886, deux missionnaires envoyés par ses soins purent s'y installer et commencer le défrichement de ces nouvelles vignes acquises au divin Père de famille.

Voici quelques extraits d'une lettre adressée au R. P. Procureur des missions de la Société de Marie par le P. Jonny, missionnaire Mariste aux Niua :

"Ce n'est point sans peine que nous avons pu élever à Niua Taputapu une modeste église de construction tongienne, et à ses côtés un petit abri en planches pour les deux missionnaires. Nos jeunes gens ont coupé dans les bois quatre colonnes maîtresses et douze colonnes auxiliaires qui portent tout l'édifice. A défaut de style, nous y mettons le symbolisme et nous voulons que nos chapelles en paille reposent, comme l'Église, sur le fondement des douze apôtres et des quatre Évangiles. Le P. Joseph, prêtre originaire de Wallis, a déposé un gracieux autel. La cloche donnée par Mgr Lamaze est suspendue entre quatre colonnettes, à défaut de clocher, à l'extérieure de l'édifice, et réjouit nos chers néophytes en les convoquant à la prière.

"Depuis plus de cinquante ans la population de ces deux îles est sous le joug de l'hérésie. C'est bien ici que nous devons réaliser les conseils de l'apôtre : *in multa patientia*. Le zèle est nécessaire, mais il en jaillit de nos cœurs quand nous voyons tant d'âmes se perdre sous nos yeux, malgré l'abondance de la rédemption qui leur est offerte. Persécutions des chefs, calomnies des *teachers*, inertie des caractères, éloignement et difficultés des communications entre les deux îles et avec les centres de nos missions, ouragans et tempêtes qui nous ont déjà plusieurs fois cruellement visités, voilà bien des causes qui nous fournissent la matière à un exercice quotidien de la patience.

"Je suis heureux de vous dire toutefois que le Sacré Cœur de Jésus travaille visiblement les cœurs de mes enfants. Il ne leur manque plus qu'un peu de courage pour se déclarer catholiques en bon nombre. Je compte sur les prières des âmes dévouées au Sacré-Cœur dans notre chère France et sur l'intercession de Notre Bienheureux Pierre-Louis-Marie Chanel."

MŒURS ET COUTUMES

LA POSTE AUX LETTRES EN CAFRIERIE

Nul sauvage n'a le pied plus léger ni la marche plus rapide qu'un jeune Cafre ; nul mieux que lui n'endure la fatigue d'une longue traite faite à la course. Il parcourt des distances de vingt-cinq et même de trente lieues avec autant de facilité que nous faisons une promenade de dix ou douze kilomètres.

C'est dire que le service postal trouve, parmi ces noirs intelligents, des facteurs de premier ordre.

Ce piéton émérite ne se charge, pour voyager, d'aucun vêtement. Comme une épaisse couche de graisse couvre son corps, de ses cheveux crépus à ses larges pieds, il a la précaution de se munir d'une baguette, longue d'un mètre environ, et fendue longitudinalement à une de ses extrémités. C'est dans cette incision qu'il introduit le pli qu'il a mission de porter à son destinataire ; de cette

façon, le papier, tenu à distance de sa luisante personne, est à l'abri de toute oléinique souillure.

Ce "porte lettre" dans la main gauche, la droite armée d'une ou deux *assagaias* ou même simplement d'un *kerry*, sorte de court gourdin à grosse tête, le facteur cafre s'élançait, à travers les hautes herbes, de ce pas particulier qui n'est ni notre pas gymnastique ni le trot proprement dit, mais qui tient de l'un et de l'autre. Ce pas rapide, et en quelque sorte glissant, il le conservera tout le temps du voyage, le coupant de rares et courtes haltes.

Les suscriptions des missives sud-est-africaines ne peuvent être aussi simples et explicites que les nôtres. On ne communique pas d'un village de la côte à un village de l'intérieur aussi facilement qu'entre le Havre et Paris. Les routes comme les plaques indicatrices, font absolument défaut, et les indications à donner à l'agile facteur, s'élançant vers l'inconnu, sont généralement dans le genre de celle-ci :

"Marcher une journée dans l'ouest, puis une demi-journée vers une haute montagne que l'on doit apercevoir un peu sur sa gauche ; ensuite faire un coude à droite, traverser une forêt du sud au nord, une plaine en appuyant vers l'ouest jusqu'à ce que l'on trouve une rivière dont on n'aura qu'à remonter le cours pour atteindre le but du voyage."

C'est sur d'aussi vagues indications que part le courrier cafre, certain d'arriver dans le délai le plus bref et par la voie la plus directe. Le merveilleux instinct qui guide ses pas est supérieur à tout ce que peut se figurer notre imagination d'Européens.

Connaissant l'esprit de franche hospitalité de ses compatriotes, il ne se charge d'aucune espèce de provisions de bouche. Il n'en est pas de même pour ses provisions... nasales, et il n'a garde d'oublier son tabac à priser. Se trouve-t-il court de tabac, de ce luxe de sa vie sauvage, il suffit de lui en donner pour qu'aussitôt ses pieds semblent avoir des ailes, comme ceux de Mercure, le messager des dieux.

Sa lettre remise, il s'assied par terre, prise, fume et attend patiemment la réponse qu'il rapportera avec la même célérité.

C'est pour les Européens un double sujet de surprise de voir leur commission si rapidement faite, et faite pour une rétribution insignifiante : un schilling au plus. Il faut dire que c'est un honneur recherché chez les Cafres d'être messager d'un *chef blanc*, et que la menue pièce d'argent qui paiera le courrier de sa fatigue représente pour celui-ci une splendide garniture de verroteries dont il s'ornera orgueilleusement à la prochaine danse.

Créatures heureuses que celles dont les besoins sont si minimes et que satisfont quelques misérables hochets !

RECRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 566.—LOGOGRIPE  
(Sonnet)

D'abord je suis un adjectif  
Qualifient chose amusante  
Bouffonnerie étourdissante  
Ce que je dis est positif.

Je suis ensuite en substantif  
Une épithète flétrissante  
Une expression méprisante  
Voilà, lecteur, tout mon actif.

Le chef ôté de tout artiste  
Soit sérieux ou fantaisiste  
Grande préoccupation.

Ce qu'il relit et qu'il dévore  
Avec extrême attention  
Matin et soir, la nuit encore.

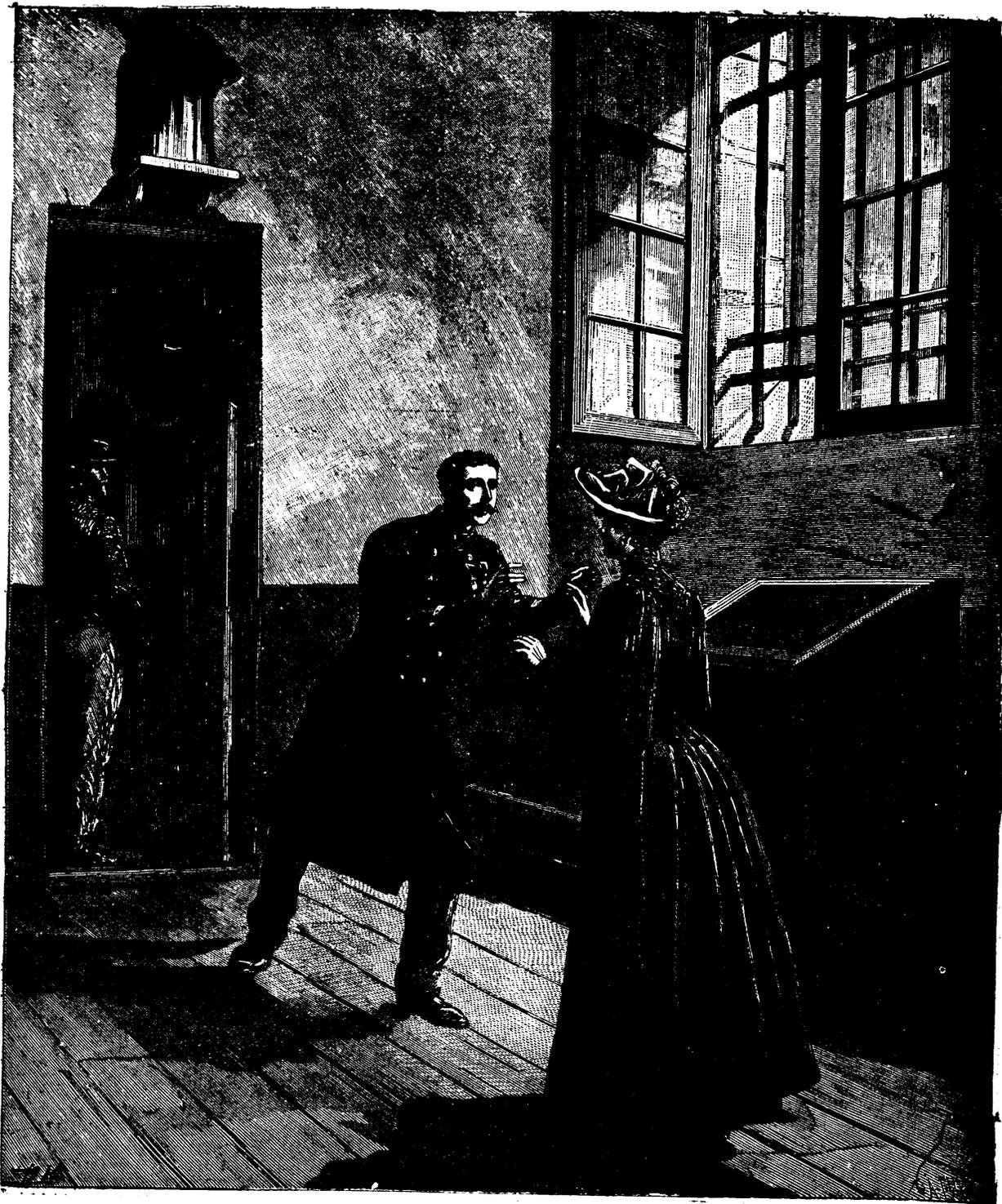
No 667.—PROBLEME

Le dîner de l'Arabe. — Deux Arabes allaient dîner : l'un avait 5 plats, l'autre 3 et tous ces plats étaient de même valeur ; un troisième Arabe survenant, leur propose de dîner avec eux. On convient de mettre les plats en commun ; le troisième mangeur paie son écot et donne 24 sous. On demande comment les deux autres doivent se partager cette somme.

SOLUTIONS

No. 563.—Le mot est : Non.  
No. 564.—Parce que les rayons rouges ont seuls assez de puissance pour percer le brouillard et devenir visible à travers son épaisseur.  
No. 565.—Le mot est : Vinaigre.

## LE REGIMENT, Feuilleton du "Monde Illustré"



Marjolaine ! ma sœur ! ma chère et bien-aimée Marjolaine !—Page 349, col. 1

## TROISIEME PARTIE

## CONSEIL DE GUERRE

## II

Au château des Aulnaies, le plus profond désespoir. Les deux femmes étaient sans nouvelles de Jacques et de Bernard. Et comme elles connaissaient toutes deux l'inexorable discipline de l'armée, elles se disaient que peut être déjà les deux jeunes gens étaient passés en conseil de guerre, que l'un des deux avait été condamné, que le chef de l'Etat, voulant faire un exemple, avait refusé sa grâce, et que... Elles n'osaient achever leur pensée. C'était horrible. Pouvaient-elles vivre dans des angoisses pareilles ? Ces inquiétudes étaient mortelles.

Les journées se passaient silencieusement. Elles

n'osaient échanger toutes les pensées désespérantes qui leur traversaient la tête. D'un seul regard ne se comprenaient-elles pas ? Le troisième jour Marjolaine n'y tint plus.

—Nous ne pouvons rester ainsi sans nouvelles, dit-elle à Mme de Cheverny, je vais aller à Châlons.

—Oui. Je n'osais vous le demander, ma pauvre enfant. Ah ! comme je voudrais bien vous accompagner ! mais puis-je quitter Bernerette, souffrante, dangereusement malade je le crois, quoi qu'en dise le médecin.

—Je vais partir.

—Vous tâchez de voir Jacques.

—Jacques et Bernard, oh ! oui, je les verrai. On ne me refusera pas, j'en suis certaine.

La comtesse se mit à pleurer.

—Partez, mon enfant, partez vite. Revenez vite aussi. J'ai peur de mourir d'épouvante toute seule en ce château.

Le soir même Marjolaine était à Châlons où elle prenait une chambre à l'hôtel du Renard ; pen-

dant tout ce voyage, une terreur irraisonnée l'avait paralysée.

—J'arriverai trop tard, se disait-elle. L'un d'eux est mort !

Aussi tremblait-elle violemment en interrogeant, le soir de son arrivée, M. Fourmès, le maître de l'hôtel du Renard.

—Monsieur, y a-t-il eu ces jours derniers une exécution militaire à Châlons-sur-Marne ?

—Non, mademoiselle, mais il y a une grosse affaire qui s'est passée pendant les manœuvres. Un sous-officier et un soldat, le fils même du colonel, ont tué un officier de réserve.

—La loi martiale ne pardonne jamais ?

—Oh ! non, mademoiselle, sûrement ils sont perdus. Mademoiselle a-t-elle besoin de prendre un bouillon.

—Merci, veuillez m'indiquer ma chambre.

Elle s'y enferma, resta une heure à se reposer, songeuse, effrayée de son isolement, puis, quand la nuit fut venue, elle ressortit, descendit dans la

cour de l'hôtel et demanda où était située la prison militaire.

—Rue de l' Arsenal. Je vais vous mettre sur le chemin, lui dit un domestique. Mais si vous avez une permission, il est trop tard ; à cette heure-ci vous n'entrerez pas.

Elle ne répondit rien. Ce qui la poussait vers cette prison, c'était le besoin instinctif de se rapprocher de Jacques. Elle resta longtemps à rêver ainsi devant les sombres bâtiments de la prison et du conseil de guerre. Elle s'assit sur un banc de la place de l' Arsenal et les mains entre les genoux, affaissée, elle pleura en silence. Jacques était là à quelques pas d'elle, derrière ces hautes murailles noires. Il ne reverrait le gai soleil, à l'air libre que pour faire jusqu'au fossé où il serait exécuté, quelque matin à l'aube, sa lugubre et dernière promenade.

Elle resta là, sur cette place, bien longtemps à pleurer. Le ciel s'était couvert de nuages. Il pleuvait et elle ne s'en apercevait pas. Enfin, il lui fallut bien quitter son banc. Elle revint à l'hôtel. L'heure du dîner était passée depuis longtemps.

—Vous n'avez donc pas faim ? lui demanda-t-on.

Elle avait le cœur gros et l'estomac serré. Elle ne songeait guère à manger. Elle n'avait envie que de pleurer. Le lendemain elle alla sonner à la prison. L'adjoint greffier de la prison vint ouvrir et fut fort surpris de se trouver en face d'une jeune et jolie fille toute pâle, au visage fatigué, et dont les yeux rouges trahissaient une nuit passée dans les larmes.

—Qu'y a-t-il pour votre service, ma belle enfant ?

—Je voudrais embrasser mon frère, dit-elle.

Et des sanglots lui coupèrent la voix.

—Mais ce n'est pas de refus, mademoiselle. Quel est votre nom ?

—Marjolaine, dit-elle naïvement.

—Ce n'est pas un nom de femme, ça... c'est un nom de fleur, et joli, et qui vous va bien, ma foi, dit le vieux soldat galamment.

—Mon frère s'appelle Jacques.

L'adjoint fronça le sourcil.

—Le sous-officier Jacques ? ah ! diable, c'est une autre affaire. Est-ce que vous avez une permission en règle ?

—Je n'en ai pas.

—Alors, impossible, mademoiselle, impossible. Je le regrette beaucoup, mais la consigne !

Il fit mine de refermer la lourde porte.

—Monsieur, donnez-moi du moins un conseil. A qui faut-il que je m'adresse pour avoir cette permission ?

—En ce cas particulier, je ne sais trop si elle vous sera accordée, mademoiselle. L'instruction est à peine commencée et les deux inculpés sont au secret. Adressez-vous au parquet du conseil de guerre, vers dix heures. C'est à deux pas, vous voyez la porte d'ici. Vous vous ferez conduire devant M. le commissaire du gouvernement ou devant M. Segond, le rapporteur. Ils vous renseigneront, et peut-être obtiendrez-vous la permission sans passer par le commandant de place, ce qui vaudrait mieux.

Il n'était que huit heures du matin. Il fallait qu'elle attendît deux heures.

—Ne pourrais-je voir mon frère, monsieur, ne fût-ce que de loin, pendant une seconde, sans lui parler ? J'en serais si heureuse, monsieur.

—Hum ! hum ! fit le greffier visiblement ému.

Mais surmontant son émotion :

—Impossible, mademoiselle, la consigne, voyez-vous.

—Je n'insiste pas !

—A la bonne heure.

Il referma la porte, grommelant dans sa rude moustache :

—Elle a bien fait de ne pas insister, morbleu avec ses grands yeux qui me fendaient le cœur, j'aurais été capable de l'oublier, la consigne.

Marjolaine alla reprendre sa place sur le banc, patiente. Elle vit plusieurs personnes entrer au conseil de guerre. Elle aperçut même Patoche. Elle attendit qu'il fût ressorti. Le misérable passa auprès d'elle sans la regarder. Elle le poursuivit d'un regard haineux, aussi loin qu'elle le put voir. C'était par lui que tout arrivait. C'était lui la

cause de tout le mal. Et elle avait reçu cet homme chez elle ! Et c'était chez elle, boulevard Haussmann, que Jacques avait fait sa connaissance. De ce jour-là dataient tous les malheurs arrivés depuis.

Patoche disparut au bout de la rue de l' Arsenal. Marjolaine se leva et courut au parquet. Le concierge l'arrêta, la questionna. Elle dit ce qu'elle voulait et se fit conduire devant le capitaine Segond. Elle expliqua naïvement au rapporteur qui elle était, ce qu'elle voulait. Segond s'était dit, dès le premier jour, qu'il l'interrogerait, cette jeune fille, et puisqu'elle se présentait d'elle-même, il allait du moins en profiter pour lui poser certaines questions.

—Je vais faire tout mon possible pour que vous obteniez la permission que vous demandez. Auparavant, je voudrais, mademoiselle, vous prier de me dire quels pouvaient être les motifs de haine qui existaient entre votre frère adoptif et Pierre Gironde. Un aussi bon soldat que l'était Jacques ne devient pas ainsi, du jour au lendemain, de gaieté de cœur, le meurtrier d'un officier. Jacques n'était ni violent, ni emporté. Ce meurtre a été fait avec réflexion, avec préméditation même, peut-être. Pourquoi ?

—Monsieur, je suis trop accablée pour vous répondre. Comment ne suis-je pas morte ? Comment ai-je pu résister à un pareil malheur ? Je ne sais.

—Le renseignement que je sollicite de vous, mademoiselle, songez qu'il peut être d'une extrême gravité dans cette affaire ! Songez que je ne cherche pas du tout à aggraver l'accusation qui pèse sur votre frère, mais bien plutôt à la diminuer. Il y va de sa vie, mademoiselle. Réfléchissez-y bien, de sa vie. Le code militaire admet rarement des circonstances atténuantes, si ce n'est dans certaines affaires d'exception. Des circonstances atténuantes pourraient seules sauver Jacques. Dites-le vous, mademoiselle, afin que vous n'hésitez plus, s'il est en votre pouvoir de le sauver.

—Ah ! monsieur, dit-elle, si je savais, si j'étais sûre, si vous pouviez m'affirmer...

Et Segond murmurait :

—Il y a un secret qu'on me cache, j'en étais sûr.

Marjolaine était bien tentée de tout raconter, mais elle s'effraya de la grave responsabilité d'une pareille révélation. Ce secret, avait-elle le droit d'en disposer ? Il ne lui appartenait pas. Il appartenait à Jacques. Jacques seul pouvait lui dire : " Sers-toi de ce secret. Sauve-moi, si tu peux me sauver."

Le capitaine insistait :

—Si vous étiez sûre, dites-vous ? Je ne puis vous donner cette certitude, car je ne suis pas, je ne serai pas le juge de votre frère, mais il est de mon devoir de vous faire remarquer que s'il existe en tout cela un fait que j'ignore et qui soit capable de modifier l'opinion du conseil de guerre, vous seriez grandement coupable vis-à-vis de la justice, vis-à-vis de Jacques, envers votre conscience, si vous ne faisiez point connaître ce fait.

—Oui, pensait Marjolaine, il dit vrai, et pourtant !

Pourtant elle se taisait.

—Très coupable, très coupable ! répétait le juge. S'il arrive, ce qui est certain si vous gardez le silence, s'il arrive que Jacques soit passé par les armes, vous pourrez vous reprocher sa mort. Rien ne vous prouvera, en effet, que vos révélations eussent été inutiles à sa cause. Tout vous criera, au contraire, qu'en parlant vous lui eussiez sauvé la vie !

—Mon Dieu ! mon Dieu ! disait la pauvre fille.

Elle pleurait, se tordait les mains. Puis tout à coup, l'héroïsme de son amour pour Jacques lui faisant chercher une autre chance de salut :

—Mais, monsieur, dit-elle, en tout cela vous parlez de mon frère comme s'il était coupable, coupable de ce meurtre. Ainsi que vous le disiez vous-même, on ne hait pas sans motif, on ne tue pas sans de graves raisons. Et pourquoi Gironde aurait-il été tué par Jacques et non par Bernard de Cheverny ? Qui vous prouve que ce soit Jacques et non pas Bernard ?

—Il y a des preuves, mademoiselle, je puis bien vous le dire.

—Des preuves, dit-elle, frappées au cœur.

—Oui.

—Est-ce possible ?

Puis, tout à coup, se souvenant de l'intervention de Patoche dans le pavillon des Aulnaies et de son accablant témoignage :

—Ah ! monsieur, dit-elle, ces preuves ? ces preuves ?

—Des preuves morales, d'abord.

—Ah ! fit-elle, ne comprenant pas très bien.

—Gironde et le sous-officier avaient eu le soir même une altercation assez violente, entendue par plusieurs soldats qui en déposeront lorsque les grandes manœuvres seront terminées.

—Une altercation ? A quelle heure monsieur ? Puis-je savoir ?

—Vers cinq heures du soir.

—Après ma visite au camp, pensa Marjolaine, après ma confiance ! après que je lui eus dit que Marguerite était sa mère, et que dans le cœur de cette mère Gironde usurpait sa place.

Et tout haut, implorant le juge :

—Ensuite, monsieur, ensuite ?

—Jacques a été consigné par Gironde. Il a trompé la surveillance des sentinelles et forcé la consigne.

—Il a mal fait, monsieur, il a mal fait ; mais est-ce une preuve ?

—Une preuve morale. Car il venait de voir partir Gironde et s'il a essayé de s'enfuir, s'il a quitté le camp malgré sa punition, pour quelle raison, si ce n'est pour rejoindre l'officier, lui chercher querelle, se battre avec lui ?

—Oh ! monsieur, qui vous prouve qu'il n'avait pas une raison bien plus grave, tenant au cœur même de Jacques, à sa vie ?

—Dites-la, si vous la connaissez !

Elle se mordit les lèvres. Non, elle ne parlerait pas, du moins maintenant.

—Tout cela n'est encore qu'une supposition. Cela ne constitue pas des preuves. Cela n'accuse pas plus Jacques que Bernard.

—Il y a son aveu.

—Un aveu arraché dans un moment de folie. Et qui vous dit que ce ne soit pas pour sauver Bernard ?

—Un pareil dévouement !

—Entre frères d'armes, on en a vu souvent d'aussi sublimes.

—Il y a deux mois, ils ne se connaissaient pas ; ils ne s'étaient jamais vus.

—Les nobles cœurs se comprennent et se rapprochent vite.

—Il y a une déposition plus acablante que tout ce qui précède.

—Une déposition ?

—Celle d'un témoin qui, s'il n'a pas vu le meurtre, a vu l'insulte.

—Patoche ! dit-elle avec un cri de haine et de colère. Vous voulez parler de Patoche !

—C'est lui, en effet !

—Le misérable ! Le misérable !

—Pourquoi ? Il n'a fait que répondre à mes questions ; il a dit ce qu'il avait vu. Rien de plus.

—C'est un misérable, monsieur, un misérable, que vous ne devriez pas interroger, car c'est lui, c'est lui...

Elle mit les mains sur sa bouche, pour s'empêcher de parler. Le capitaine eut un léger frémissement du bout des doigts. Il sentait que Marjolaine était à bout de forces, et que peut-être il allait tout savoir.

—C'est lui ? demanda-t-il.

Et Marjolaine avec un grand cri de soulagement et en éclatant en sanglots :

—C'est lui, monsieur, c'est lui qui est cause de tout !

—Comment cela ? dit Segond.

Mais les larmes détendaient ses nerfs. La jeune fille reprenait son sang-froid.

—Non, rien, rien, dit-elle, je n'ai rien dit.

—Au contraire, mademoiselle, vous en avez trop dit pour vous arrêter en chemin. Je vous prie... d'achever.

—Non, non.

—Je vous l'ordonne !

Elle releva la tête. Elle ne parlerait pas tant que Jacques ne le lui aurait permis.

—Monsieur, vous m'avez montré assez clairement tout à l'heure quel était mon devoir, je ne

Oublierai pas. J'aime Jacques de tout mon cœur et je devais être sa femme. Cela doit vous assurer, n'est-ce pas, et vous pouvez être certain que s'il existe quelque moyen de le sauver, je l'emploierai. Cela dit je ne parlerai pas.

Elle s'était exprimée avec tant d'énergie que le capitaine comprit qu'il n'en obtiendrait rien de plus.

—Elle reviendra, se dit-il, un peu de patience.

—Monsieur, pourrai-je voir mon frère aujourd'hui ?

—Je l'espère, mademoiselle.

—A quelle heure le saurai-je ?

—Dès que M. le commissaire du gouvernement sera au parquet. Vous pouvez attendre dans mon cabinet, si cela vous est agréable.

—Merci, monsieur.

Une demi-heure se passa. Segond était sorti. Il revint et présenta une permission à Marjolaine.

—Vous n'avez plus qu'à la faire signer à la place, dit-il.

—Et je verrai Jacques tout de suite ?

—Oui, mais pas après quatre heures.

Elle lui prit les mains et les embrassa en pleurant. Le capitaine, ému, les retira :

—Allez, mademoiselle, et n'oubliez pas ce que vous m'avez promis ; je compte que vous ferez votre devoir !

L'adjudant-greffier de la prison ouvrit à Marjolaine une heure après. Il la reconnut tout de suite.

—Ah ! ah ! dit-il, nous nous sommes pressée ? sommes-nous en règle ?

Il regarda la permission.

—Oui. C'est bien. Entrez.

La lourde porte se referma sur la jeune fille avec un bruit retentissant. Le greffier conduisit Marjolaine dans une pièce assez vaste, dont les murs nus étaient blanchis à la chaux. Il y avait un banc et quelques chaises. Une fenêtre, haut percée dans la muraille épaisse, prenait jour sur la cour intérieure. De gros barreaux de fer la défendaient. Elle n'attendit pas longtemps dans cette pièce. Bientôt des pas s'arrêtèrent devant la porte. Le greffier l'avait extrait de sa cellule sans le prévenir de la visite qui l'attendait.

—Venez ! avait-il dit simplement.

De telle sorte que lorsque Jacques aperçut la jeune fille, son émotion fut si profonde qu'il chancela.

—Marjolaine ! ma sœur ! ma chère et bien-aimée Marjolaine !

Il s'élança vers la jeune fille et la prit dans ses bras. Derrière eux le greffier avait refermé la porte du parloir et n'entendait le pas régulier d'un sergent-surveillant qui se promenait dans le corridor. Les deux jeunes gens se regardaient silencieux, ayant sur les lèvres un sourire d'ineffable bonheur. Car tout de suite, en se retrouvant l'un devant l'autre, ils ne pensaient qu'au plaisir qu'ils éprouvaient de se revoir. Mais bientôt la vraie situation leur revint à l'esprit.

—Mon pauvre Jacques ! dit elle.

Et elle se cacha la tête sur la poitrine du soldat et se mit à pleurer. Il la considérait avec une infinie tristesse. C'était vrai pourtant qu'elle était perdue pour lui, à jamais perdue, cette adorable fille ! C'était vrai que tous ses rêves d'avenir étaient évanouis ! Plus de bonheur possible ! Plus d'amour ! Plus de mariage à son premier galon d'officier ! Plus rien ! La mort !

Et cette pensée était celle de Marjolaine aussi, car elle dit :

—La mort ! la mort ! Est-ce possible, mon Jacques ? N'est-il aucun moyen de te sauver ?

—Aucun.

—Ainsi, c'est bien toi qui as tué Gironde en duel ?

—C'est moi, dit-il sans hésiter.

—Et tu l'as tué parce qu'il avait trompé ta mère ?

—Parce que ma mère souffrait et pleurait par sa faute ! Parce que cet homme était un misérable et que sa conduite était odieuse ! parce que j'ai voulu venger ma mère !

—Hélas ! si j'avais su ! Je ne t'aurais rien dit. J'aurais dû me douter qu'en te retrouvant devant Gironde, ta haine l'emporterait sur toute prudence, le mépris ferait taire toute discipline. J'aurais dû attendre que les manœuvres fussent terminées.

Alors Gironde redevenait un homme comme les autres. Il n'était plus ton officier. L'insulte n'était plus aussi grave. C'est ma faute ! Et je veux la réparer !

—Ma bonne, ma douce Marjolaine, ne pense plus à cela. Tu n'as obéi qu'à ton cœur en accourant me révéler le nom de ma mère. Je t'en remercie et je t'en ai aimée davantage ; mais n'essaye pas, s'il y a eu là de ta part une imprudence, n'essaye pas de la réparer. C'est bien inutile, va. Mon sort est réglé. Je connais la loi. L'incertitude doit torturer les inculpés qui ne connaissent pas la condamnation qui les menace. Moi, je suis très calme, je t'assure. Je suis si certain de mourir !

Il souriait en disant cela.

—Qui sait ? murmura-t-elle.

Il secoua la tête, et gravement :

—Tu aurais tort de conserver quelque espoir.

—J'espère, malgré tout. Il n'est pas possible que l'on te condamne à mort, lorsque l'on connaît tous les détails de ton histoire.

—De quels détails veux-tu parler ?

—De ceux de ta naissance ; de ceux de l'intrigue imaginée par Patoche, de cette substitution qu'il avait inventée, afin de tenir Mme de Cheverny sous sa dépendance.

—Ces détails on ne les connaît jamais. Qui les raconterait ? Ce n'est pas Mme de Cheverny, puisque si elle est certaine aujourd'hui que ce Pierre Gironde n'était pas son fils, elle ignore toujours qu'elle est ma mère, elle ne peut donc avoir pour moi que les sentiments qu'elle me témoignait jadis, d'une amitié très vive. Ce n'est pas mon colonel ! celui-là ne doit rien savoir, jamais ! ce serait être criminel que de lui ouvrir les yeux ! ce serait briser sa vie ! Ce n'est pas Bernard qui sait tout, lui, mais qui ne peut parler sans déshonorer sa mère ! sans faire mourir son père de honte et de douleur ! Ce n'est pas Patoche qui me hait parce que j'ai été, sans le savoir, l'obstacle à sa fortune ! Patoche qui m'a déshonoré au cercle ; c'est lui je n'en doute plus maintenant, et qui aujourd'hui se verra débarrassé de moi avec plaisir ! Compter sur lui pour cela, c'est compter sur le repentir ! Et ce serait mal comprendre cet homme que de le croire capable d'éprouver des remords.

Marjolaine écoutait tête basse.

—Enfin, poursuivait le jeune homme qui évitait de parler trop haut dans la crainte que le surveillant n'entendit dans le corridor, enfin ce n'est pas moi qui parlerai. Dès lors, qui donc irait dire au rapporteur, pour l'intéresser à ma cause et lui faire comprendre les motifs mystérieux du meurtre de Gironde : " Jacques est un enfant inconnu de sa mère et qui a voulu venger celle-ci d'un outrage innommable ? " Qui donc, Marjolaine ?

Elle dit avec énergie :

—Tu oublies qu'il y a quelqu'un que tu n'as pas nommé, qui sait tout et qui pour te sauver parlera s'il faut parler ?

—Qui ? Ce n'est pas toi, je suppose ?

—C'est moi !

—Tu ne feras pas cela !

—Je parlerai.

—Je te le défends !

—Je ne t'obéirai pas !

—Eh bien, soit, va révéler mon secret, le mien, tu entends ? un secret dont je suis seul maître. Va, sauve-moi par cette lâcheté. Déshonore cette pauvre femme qui n'est pas coupable de mon abandon, tu me l'as dit ! Déshonore son mari, ce brave officier si doux et si aimé de tous ses soldats ! Va ! sème la ruine et les larmes autour de toi, sauve-moi de la mort. Fais-moi rendre la liberté même, si tu peux ! Et lorsque tu auras fait cela, Marjolaine, tu m'écoutes, n'est-ce pas ? lorsque je serai rendu à la liberté, n'essaye jamais de me revoir ! car je maudirai ton nom, je chasserai ton souvenir ! Je ne te reverrai jamais, je ne t'aimerai plus !

—Jacques ! mon Jacques !

—Je n'ai rien de plus à ajouter.

—Mais réfléchis, mon Jacques, c'est une situation horrible que celle-là ! Je ne puis pas te laisser mourir, moi. Ce n'est pas possible ! Mon devoir est de faire tous mes efforts pour te sauver.

—Qui te dit que je veuille être sauvé ?

—Que tu le veuilles ou non, mon devoir est de te sauver, malgré toi, s'il le faut !

—Et qui te dit qu'en trahissant ce secret tu me

sauverais ? Le crime ne reste-t-il pas le même ? Jacques a tué son officier. Jacques est perdu ! C'est la loi ! Tes efforts n'aboutiraient pas. Laisse faire la destinée.

—Non, M. Segond, l'officier qui t'interroge, a déjà deviné que les véritables raisons du meurtre lui étaient cachées. Ces raisons, il veut les connaître, et il m'a dit...

—Il t'a dit...

—Que si elles étaient connues, elles te sauveraient peut-être.

—Tu as déjà parlé, malheureuse.

—Non, Jacques.

—Tu mens !

—Je te le jure, mon Jacques. Oh ! ne me regarde pas ainsi ; tu me fais peur, tu me fais peur !

—Que lui as-tu dit ?

—Seulement ceci : que Patoche avait causé tout le mal !

—Tu vas me promettre que jamais plus un seul mot ne sortira de tes lèvres.

—Non, mon Jacques, je ne puis pas, je ne puis pas.

—Jure !

—Non, non, non !

—Je t'y forcerai bien.

—Non. Toute ma vie je me reprocherais mon silence.

—Mais, malheureuse, réfléchis donc que tes révélations ne peuvent me servir. En quoi changeront-elles la gravité de l'accusation qui pèse sur moi ? Qu'est-ce que cela peut faire à ceux de mes supérieurs qui auront à me juger, que je sois ou que je ne sois pas le fils de Mme de Cheverny ? Est-ce que cela changera quelque chose à mon crime ? La loi martiale est impitoyable. Elle va droit au but. Elle admet rarement de circonstances atténuantes. Alors à quoi bon parler ? Considère quels malheurs tu répandrais autour de toi ? Ces vies brisées par la honte ! Et ma mère, ma mère, penses-tu à la terrible douleur que lui causerait cette nouvelle, si tu lui apprenais que je suis son fils ? Cela la tuerait ! Pleurer vingt ans un enfant qu'on a perdu. Cet enfant, le retrouver tout à coup, mais le retrouver prisonnier, condamné à mort ! Quel cœur de mère résisterait à une pareille gécousse ! quelle raison n'en serait pas ébranlée ! Tu es bonne pourtant, Marjolaine. Et tu n'as pas pitié de cette pauvre femme ! C'est mal... c'est mal.

—Mais je t'aime, je t'aime !

—Et crois-tu donc que je ne t'aime pas, moi ?

—Hélas !

—En douterais-tu ?

—Oui.

—Pourquoi ? Qu'ai-je fait pour que tu en doutes ? Tu ne songes qu'à la douleur qui atteindrait ta mère. Tu ne vois même pas que je meurs d'épouvante à la pensée que je vais te perdre.

Le jeune homme fut touché. La plainte était si humble, si douce, qu'elle allait droit à son âme.

—C'est, au contraire, une preuve d'amour que je te donne, ma chère Marjolaine. Tu as le cœur fort, je connais ton courage, la grandeur de ton affection. Et je ne crains pas de t'associer à mon sacrifice. En faisant obstacle à mon dévouement, tu me prouves que tu ne m'aimais pas comme je t'aime. Au contraire, en partageant mon secret, en me laissant mourir comme je veux mourir, tu n'as plus vraiment avec moi qu'une seule pensée, un seul cœur. Et sois certaine, Marjolaine, que lorsqu'on m'aura bandé les yeux et qu'une seconde seulement me séparera de la mort, je ne penserai pas à une autre qu'à toi, à toi seule !

—Ce que tu dis est beau, ce que tu veux faire est grand, sublime, mais c'est au-dessus de mes forces ! Je ne suis qu'une femme, moi ! Si je ne t'aimais pas, il est possible que je me ferais la complice d'une action aussi courageuse, mais je ne suis qu'une femme, te dis-je, et je t'aime !

—Je t'en supplie, Marjolaine.

Et il l'implorait, les mains jointes, ne trouvant plus rien à lui dire, ayant épuisé tous les raisonnements.

—Ecoute, dit la jeune fille, il y a quelqu'un qui doit être juge, en tout cela ; il y a une volonté dans laquelle tu devras toi-même t'incliner.

—Une volonté ?

—Celle de ta mère !

—Puisque ma mère ignore.

—Mon devoir est de tout lui dire. Elle souffrira, mais crois-tu qu'elle ne souffrirait pas bien davantage et qu'elle n'aurait pas le droit de m'accuser, si quelque jour, alors qu'il serait trop tard, elle venait à apprendre la vérité sur toi ? Puisque tu le veux, je ne dirai rien à ceux qui te jugeront, mais à Mme de Cheverny je dirai tout !

—Marjolaine !

—Je lui dirai tout. Elle décidera elle-même ce qu'il faudra qu'elle fasse. Et, quelle que soit sa volonté, nous obéirons. Elle est ta mère. Elle a le droit d'ordonner. C'est d'elle qu'il s'agit en tout cela. Et si elle ne veut pas de ton sacrifice, elle a le droit de le refuser !

Il se taisait. Il comprenait bien qu'il n'empêcherait pas Marjolaine de parler. Du moins, il était un autre secret, bien plus grave encore, et qu'il gardait au fond de son cœur. Personne ne le connaîtrait jamais, ce secret, ni Marjolaine ni les autres : Bernard seul en était le confident. Ce secret, c'était son dévouement pour son frère. Tous les indices, toutes les preuves l'accusaient. Il le savait bien. Et il donnait raison à toutes ces preuves en s'accusant lui-même.

—Va, dit-il tristement, puisque tu ne m'aimes pas assez pour m'obéir, ie ne te retiens plus.

Elle eut un sourire triste, et avec un doux reproche :

—Du moins l'amour que j'ai pour toi n'est combattu chez moi par nulle autre affection.

Elle tendit son front. Il vit qu'elle était accablée par cette scène. Il craignait qu'elle ne partît avec la conviction qu'elle n'était plus aimée. Il l'embrassa longuement, la retenant contre son cœur, la regardant tout au fond des yeux.

—Je t'aime, chère et douce enfant ! dit-il.

Alors son cœur se fondit et de nouveau elle pleura. Le surveillant venait d'ouvrir la porte.

—Mademoiselle ? dit-il.

Il fallait partir. Ils s'embrassèrent encore. Jacques sortit, lui envoyant, du bout des doigts, un baiser. Il avait les yeux rouges. La permission de Marjolaine portait qu'elle pourrait voir Jacques et Bernard l'un après l'autre. On lui amena Bernard quelques minutes après. En revenant aux Aulnaies, elle voulait pouvoir dire à la comtesse qu'elle avait vu son fils, elle voulait apporter à celui-ci les tendresses de la mère, les consolations et les baisers du fils. Le premier mot de Bernard fut pour demander :

—Pourquoi ma mère n'est-elle pas venue ?

Marjolaine dut lui expliquer que Bernerette, en apprenant la mort de Gironde, en se trouvant tout à coup devant le cadavre de celui qu'elle aimait, était tombée gravement malade. Tous les ressorts de sa vie semblaient brisés.

—Elle est en danger ? interrogea Bernard.

—Oui. L'enfant aimait Gironde. Cet amour devait lui porter malheur.

Bernard et Mme de Cheverny, lorsqu'ils avaient deviné cet amour naissant, en avaient prévu les funestes et douloureuses conséquences. Puis Bernard après s'être enquis de tous ceux qu'il aimait demanda à Marjolaine.

—Vous avez obtenu la permission de voir Jacques ?

—Oui.

—Vous l'avez vu ?

—A l'instant. Quelques minutes avant vous.

—Il ne vous a rien dit de particulier.

—Monsieur Bernard, votre secret n'en est plus un pour moi.

—Vous savez qu'il est mon frère ?

—C'est moi qui le lui ai appris.

—Alors, Marjolaine, écoutez bien ceci : Ce n'est pas seulement pour sauver ma mère que Jacques refuse de parler. Ce n'est pas seulement pour lui épargner une grande douleur, mais Jacques s'accuse d'un crime qu'il n'a pas commis. Il veut me sauver en se sacrifiant, car si on continue de le croire, c'est la mort certaine. Il est innocent. Gironde a été tué par moi. Puisque je le dis, puisque je le crie, pourquoi le croit-on, lui ? Pourquoi ne me croit-on pas moi ? Alors Marjolaine, il faut le sauver, le sauver, entendez-vous, malgré lui.

—Je ferai tout ce qu'il sera possible de faire.

Ils se séparèrent. Le lendemain dès le matin,

elle était de retour aux Aulnaies et rendait compte à Mme de Cheverny de ces deux entrevues.

Bernerette était toujours malade et Mme de Cheverny était dans la plus grande inquiétude. Cependant le médecin, depuis deux jours, concevait un peu d'espoir de sauver la malade. Les jours suivants l'espérance, si faible grandit encore. Bernerette semblait moins abattue. Et au fur et à mesure qu'elle reprenait quelques forces la comtesse, de son côté renaissait à la vie. C'est à peine si elle avait fait quelques questions à Marjolaine sur Bernard, sur Jacques. Maintenant, plus rassurée sur le compte de Bernerette, elle voulut tout savoir, ce qu'avait dit Jacques, ce qu'avait dit son fils, ce qu'avait dit surtout le capitaine rapporteur.

—Jacques et Bernard continuent de s'accuser, Jacques prétendant être le seul meurtrier, Bernard prétendant la même chose.

—Etrange ! murmura la comtesse.

Marjolaine secoua la tête. Le moment était venu de parler.

—Pas si étrange que vous le dites, madame. Ces jeunes gens s'aiment non pas comme des amis, mais... mais comme deux frères.

Mme de Cheverny tressaillit.

—Comme deux frères.

—Ah ! madame, je sais que je vais vous faire une grande joie, je sais que je vais vous faire aussi une grande peine. Mais mon devoir m'oblige à parler.

—Que voulez-vous dire ?

Marjolaine eut un moment d'hésitation, cherchant comment pallier le coup brutal qu'une trop soudaine révélation pourrait produire chez Mme de Cheverny.

—Si vous saviez, madame, combien je suis troublée, bouleversée, depuis la confiance que vous m'avez faite, un soir, alors que nous étions assises là-bas, tout au fond du jardin.

—Ah !

—J'aurais voulu tout vous dire, à ce moment, mais je n'ai pas osé, mon émotion était si grande ! Puis, ce secret n'était pas le mien. Alors, je me suis tue.

—Je ne vous comprends pas, ma chère Marjolaine.

—Au fur et à mesure que vous me racontiez l'histoire de votre jeunesse, celle de cette liaison avec Julien Rémondet, et surtout les tristes et navants détails de l'abandon de votre pauvre enfant, la lumière se faisait dans mon esprit, et l'histoire commencée par vous, madame, j'aurais pu l'achever moi-même.

—L'achever ? vous, Marjolaine ?

—Moi. Ah ! madame, je vous en supplie, ayez du courage.

—J'en aurai, mais qu'allez-vous m'apprendre ?

—Le nom de votre enfant !

—Vous le connaissez.

—Je le connais.

Mme de Cheverny regarda Marjolaine d'un air hébété. Evidemment elle crut, ne fût-ce qu'une seconde, que la jeune fille avait perdu la raison. Elle lui prit la main et avec tendresse :

—Mon enfant, dit-elle, mon enfant !

Marjolaine comprit et souriant avec tristesse :

—Oh ! madame, je ne suis pas folle ! Non seulement je le connais, le fils que vous avez perdu,

mais je connais aussi les braves gens qui l'ont recueilli, élevé, la jeune fille qui lui a servi de mère et qui ne l'a jamais quitté, et qui a fait de lui, elle a bien le droit d'en être fière, un jeune homme d'un noble et grand caractère, de tous points digne de vous ! madame.

—Marjolaine, vous ne vous moquez pas de moi ? Marjolaine, c'est vrai ? Vous réfléchissez bien à ce que vous dites ? Ce serait horrible, mon enfant, si vous vous trompiez ! On ne peut ainsi briser deux fois le cœur d'une mère.

—Je ne me trompe pas !

—Mon fils ?

—Vous le connaissez ! vous lui avez parlé maintes fois, vous le trouvez beau, intelligent, distingué. Que de fois vous m'avez dit, en parlant de lui, qu'une mère aurait été heureuse de le nommer son fils !

—Mais qui donc ? qui donc ?

—Et en le regardant, si vous avez songé à

l'homme que vous avez jadis aimé, il n'est pas possible que vous n'ayez point retrouvé des traits de cet homme sur la physionomie de son enfant.

—Marjolaine !

Et elle était, la pauvre femme, dans une émotion difficile à décrire. Marjolaine se tut. Elle en avait assez dit pour que Mme de Cheverny pût deviner. Marguerite passa lentement la main sur son front.

—Mon Dieu ! murmura-t-elle, mon Dieu !

Elle fit quelques pas, marchant par soubresauts, s'arrêtant tout à coup pour rêver, puis regardant Marjolaine silencieuse. A la fin, elle revint vers la jeune fille.

—Il s'agit de Jacques ?

Elle parlait d'une voix étouffée.

—Oui, il s'agit de lui.

—Pourquoi ne m'avoir jamais rien dit ?

—Je n'ai connu cette histoire, je n'ai su que vous étiez sa mère que du jour de votre confiance.

—Et lui !

—Le lendemain même je lui ai tout dit.

—Alors ?

—Alors, il connaissait l'indignité de Gironde. Il savait que Gironde et Patoche vous rejoindraient dans le pavillon des Aulnaies. Il craignit une insulte de l'un de ces deux hommes. Il voulut être là pour vous protéger.

—Et Bernard ? Bernard ? Lui aussi était là, écoutait, attendait !

—Bernard sait que Jacques est son frère.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! protégez-moi ! murmura la comtesse.

A suivre

#### L'AN DU SEIGNEUR 1819

La loterie de l'Etat de la Louisiane est une institution inhérente à la constitution de l'Etat de la Louisiane. Elle a pour but une œuvre de charité et on sait trop quel bien elle fait dans l'Etat pour ne pas estimer cette institution. Avant de s'ajourner, le 10 juillet dernier, la législature de l'Etat de la Louisiane a ordonné qu'aux élections de 1892 on soumette au peuple un amendement à la constitution de l'Etat, prolongeant la charte de la loterie jusqu'en 1919. En attendant la charte actuelle est bonne jusqu'au 1er janvier 1895. La compagnie ne veut rien changer à son mode d'affaires, pas la moindre chose. Sous la gérance des généraux Beauregard et Early, la loterie s'est fait une réputation universelle d'équité et d'honnêteté. C'est ainsi que s'exprime le *Nashville (Tenn) Banner*, du 15 août.

—Alfred est assis près de la jeune fille et lui demande timidement d'être sa femme. Elle se trouble et devient toute pensive. Certes, elle le voulait bien ; elle l'aimait de toute son âme. Elle aurait accepté et en aurait été très heureuse, certaine d'avance qu'Alfred ferait un excellent mari. Francs et honnêtes tous deux, ils avaient appris à se connaître dès l'âge le plus tendre. Mais une maladie inconnue à la jeune fille la troublait depuis quelques mois. Elle lut un jour chez une amie un petit livre qui traitait des maladies inhérentes à la femme et de suite elle comprit ce qu'elle avait. C'était la maladie qui affecte les trois quart et demi des femmes. Sans retarder elle se procura le remède infailible pour ces maladies, le " Régulateur de la Santé de la femme " et un " Female Pours Plaster " du Dr Larivière, et deux mois après elle était guérie et était l'épouse heureuse de l'heureux Alfred. Dépôt de ces remèdes à Montréal chez : Dr J. Leduc, Picault et Contant, Laviolette et Nelson, Dr F. Demers, Evans et Fils, où tous les marchands peuvent se le procurer. (Aussi à vendre partout aux Etats-Unis. Pour toutes informations écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I.

\$2.25  
CHEMISES BLANCHES

Devant plissé, pour

\$1.25

— SIX POUR \$6.75 —

Chemises sur commande \$1.50

GUIMOND

15 ST-LAURENT

**Avis aux mères.**—Le "sirop calmant de Madame Winslow" est employé depuis plus de 50 ans par les mères pour la dentition des enfants, et toujours avec un succès complet. Il soulage le petit patient aussitôt, procure un sommeil calme et naturel en enlevant la douleur, et le petit chérubin "s'épanouit comme un bouton de fleur." Il est très agréable à prendre, il calme l'enfant, amolite les gencives, enlève la douleur, arrête les vents, régularise les intestins, et il est le meilleur remède connu pour la diarrhée causée par la dentition ou autrement. Vingt-cinq cents la bouteille

**SOYEZ PRUDENT**

Il ne faut pas se laisser tromper par les contrefaçons, qui portent presque le même nom, ni par ceux qui offrent d'autres remèdes au lieu de l'*Huile Electrique Magicienne de Bourk* qui ne vaudront pas celui-ci. Cette huile est reconnue supérieure à toutes les autres pour la prompte guérison des maux de tête, maux d'oreilles, crampes, rhumatismes, toux, coqueluche, dyssenté-rie, etc. En vente partout.

**BONNE A PRENDRE**

Les enfants les plus délicats aiment beaucoup à prendre l'*Huile Electrique Magicienne de Bourk* lorsqu'ils sont malades, par le fait qu'elle est agréable au goût, apaise leurs souffrances en quelques minutes et guérit toujours presque immédiatement. Elle est prise de préférence à toutes ces panacées qui ne font que brûler la gorge et engourdir le mal pour quelques instan-

**FAITES-EN L'ESSAI**

Rien ne vaut l'*Huile Electrique Magicienne de Bourk* pour la guérison instantanée de toutes enflures, coupures ou entorses, une seule application de dix minutes fera disparaître le mal. Demandez-la partout.

Le remède de Pisto pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

**CATARRH**

En vente chez tous les pharmaciens, ou expédie affranchi à toute adresse contre paiement de 50 c. E. T. Hazeltine, Warren, Pa., E. U. de l'A.

*J. Alcide Chausy*  
Architecte  
No. 154, Rue St-Catherine.  
Montreal.  
Téléphone Bell 6504.

**CASTOR FLUID**

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicate et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille

HENRY R. GRAY,  
Chimiste-pharmacien,  
122 rue St-Laurent.



**CHESTER'S CURE !**

Pour la Toux  
L'Asthme Bronchites Enrouements Catarre Etc., etc

**LE GRAND REMÈDE CANADIEN**

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien, Expédiez aussi franco par la maille sur réception du prix. Adressez :

**W. E. CHESTER**

461 — rue Laguchetière, Montréal — 461  
Prix grande boîte..... \$1.00  
" — boîte..... 50



Unique voie ferrée donnant accès aux magnifiques Plages d'Été et aux Régions Forestières et Agricoles au Nord de Québec.

Magnifiques TERRES A BLE actuellement offertes en vente par le Gouvernement Provincial. Rails d'acier, Ponts en acier et en fer.

Trains Express direction Nord et Sud tous les jours. Taux réduits accordés aux sportsmen.

Voyez notre indicateur.

ALEX. HARDY,

Agent général du fret et des passagers.

J. G. SCOTT.

Secrétaire et Gérant.

**A. HURTEAU & FRERES**

MARCHANDS DE BOIS DE CIAGE

22, rue Sanguinet, Montréal

Coin des rues Sanguinet et Dorchester, Téléphone 106  
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc  
Téléphone 140

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER,**

Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro

180 — RUE SAINT-JACQUES — 180.

Edifice de la Banque d'Épargne

VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER

Élévateur 4e plancher. Chambre 3 et 4

**La Compagnie d'Assurance**

**NORTHERN OF ENGLAND.**

Capital..... \$15,000,000  
Fonds accumulés..... 17,106,000

BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA

724 NOTRE-DAME, MONTRÉAL

ROB. W. TYRE, Gérant.

AGENTS POUR LA VILLE

ELZEAR LAMONTAGNE JOSEPH CORBEIL



**La Chevelure, c'est la Santé!**

Le REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE nettoie la TÊTE et fait disparaître les PELLICULES. Il empêche la chute des cheveux et en active la croissance.

LE REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE est une lotion douce et rafraichissante, sans égale comme pommade et convenant particulièrement aux enfants.

LE REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE n'est pas une teinture, c'est un stimulant et un tonique. Cette préparation est de plus exempte de tout produit chimique dangereux ainsi que l'atteste un grand nombre de témoignages des meilleures autorités médicales. Chez tous les pharmaciens, 50 cts. la bouteille.

S. LACHANCE, seul propriétaire,  
1538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL.

**MAISONS RECOMMANDEES**

**NEW-YORK**

Pension privée : Antoine Jungbluth  
80, Clinton Place, près de la 5e Ave.

**RIMOUSKI**

Hôtel St-Laurent, A. St-Laurent & Cie Prop

**SAINT-HYACINTHE**

Hôtel Yamaska, Perreault, Prop.

**RIVIERE-DU-LOUP EN BAS**

**HOTEL TALBOT**

**FRASERVILLE HOTEL**

JOS. DESLAURIERS, Propriétaire

**TROIS-PISTOLES**

**HOTEL LAVIGNE**

**QUEBEC**

Hôtel du Lion d'Or, E.-G. BOULÉ & Cie. pr.  
105, Grande Allée, Québec

Hôtel Albion, L. A. & J. E. DION, Prop.  
29, rue du Palais

Magasin du Louvre, COTÉ & FAGUY  
Importateurs de Marchandises d'Étapes et de Fantaisie, 27, rue Saint-Jean

**PENSION FRÉCHET**

Rue Saint-Louis, vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis

Librairie-Papeterie, Berti & Tourangeau  
41, rue St-Joseph, St-Roch

**CYR. DUQUET**

Horloger, bijoutier, a transporté temporairement son établissement au No 16, rue St-Jean, vis-à-vis la Caisse d'Économie.

**SOREL**

HOTEL BRUNSWICK, J. Fish, Prop.

**N.-D. DE LEVIS**

**ELZ. BROCHU, Photographe**

Propriétaire de l'Huile Electrique Magicienne de C. BOURK, N.-D. de Lévis, P.Q.

**STE-ANNE DE BEAUPRE**

Post Office Hôtel : LAPOINTE & PARADIS  
Propriétaires

**TROIS-RIVIERES**

N. E. MORISSETTE, 148, rue Notre-Dame  
Tapis, Mérinos à Soutanes, etc.

**HOTEL DUFRESNE**

JOSEPH DUFRESNE Propriétaire

**MONTRÉAL**

**THE BRITISH CIGAR STORE**

1574, rue Notre-Dame

**RESTAURANT OCCIDENTAL**

121, rue Vitré, Montréal

**RESTAURANT VICTOR**

594, rue Laguchetière

**CHAUSSURES**

J. D. LATOUR & CIE., 1831, r. Ste-Catherine

**Librairie française**

2521, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

Important de Paris chaque semaine les dernières nouveautés, œuvres des grands écrivains, depuis 25c le vol. E'avo! dans toute la Puissance.

**HOTEL DU CANADA**

A. C. SABOURIN, propriétaire

Coin des rues Saint-Gabriel et Sainte-Thérèse

**MONTRÉAL**

See lunches à 25 cents sont des meilleurs à Montréal.

**HOTEL JACQUES-CARTIER**

23, 25, 27, PLACE JACQUES-CARTIER

Hôtel canadien-français situé dans la partie la plus centrale de la ville. Excellente cuisine, consommation de premier choix. Arrangements pour familles. Prix modérés.

J. P. MARTEL, Prop.

Montréal

**HOTEL RICHELIEU**

ISIDORE DUROCHER & CIE

MONTRÉAL

Cet Hôtel de première classe, si bien connu du public, vient de réouvrir; ces entrées sont maintenant sur la rue Saint-Vincent, et il n'y aura plus de communications par la Place Jacques Cartier.

**HOTEL RIENDEAU**

58 & 60 PLACE JACQUES CARTIER

Montréal

Cet hôtel de première classe, qui était autrefois au No 64, rue Saint-Gabriel, vient d'être transporté au No 60, Place Jacques Cartier.

Prix très modérés, cuisine française.  
J. RIENDEAU, Propriétaire.

**ANNONCE DE**

**John Murphy & Cie**

**Excellentes occasions dans les Etoffes à robes**

Nous donnons des chances exceptionnelles dans les nouvelles étoffes à robes, et nous attirons l'attention sur les articles suivants :

Etoffes moutonneuses de goût, de toutes couleurs : à 10c la verge.

**DRAPS UNIS**

Noir ou de couleur ; pour 13c seulement, la verge.

**DRAPS UNIS**

Dans toutes les couleurs ; qualités supérieures : pour 15c la verge seulement.

**MAGNIFIQUE PLAID POUR HOMMES**

dans toutes les couleurs nouvelles ; une spécialité : seulement 18c la verge.

**TWEEDS DE CANTS POUR COSTUMES**

Dans les genres les plus nouveaux, seulement 25c la verge.

**DRAP DE DAME DOUBLE LARGEUR**

48 pouces de large, de toutes les nuances remarquez le prix ; seulement 30c la v.

**TWEED A ROBES DOUBLE LARGEUR**

A choisir parmi toutes les couleurs les plus récentes : seulement 40c la verge.

**ETTOFFES A ROBES EN POIL DE CHAMEAUX**

Dans le genre le plus nouveau. De 50 cts à \$1.10 la verge.

Les dames qui ont besoin d'étoffes à robes seront certaines d'avoir ce qu'il y a de mieux et le plus grand choix, en allant directement chez

**JOHN MURPHY & CIE**

Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre

Au comptant et à un seul prix  
Bell Tel. 2193 Federal Tel. 580

Demandez le Pond's Extract. Evitez les imitations



Fac-Simile du Flacon enveloppé de papier chamols.

**POUR**

Tous les Maux  
Hémorrhoides  
Contusions  
Catarrhes  
Blessures  
Douleurs  
Brûlures  
Toilette

**SERVEZ-**

**VOUS DE**

**POND'S EXTRACT**

Il guérit les

Engelures

Enrouements

Rhumatismes

Maux d'Yeux

Hémorrhagies

Inflammations

Maux de Gorge

Préparé seulement

par la

POND'S

EXTRACT

CO.

76 Fifth Avenue

New York

# Colonne Carsley

## FAUSSE RUMEUR

La rumeur que l'on fait circuler annonçant que j'ai une succursale de mon établissement sur la rue Sainte-Catherine est tout-à-fait fausse. Je n'ai aucune succursale en cette ville et je n'ai l'intention d'en établir aucune.

S. CARSLY.

## ON DEMANDE

On demande immédiatement dix commis et six demoiselles de comptoir ; aussi, six demoiselles pour les ventes dans le département des manteaux. Il faut qu'ils aient chacun, de l'expérience dans cette branche de commerce.

S. CARSLY.

## Étoffes de nuances de choix pour robes d'automne

Mousseline à rideaux  
Mousseline à rideaux

## Mousselines unies,

Mousselines de fantaisie  
Mousselines Madras

Soies et imitations de soie  
Soies et imitations de soie  
Pour rideaux courts

Scrims unies et de fantaisie  
Scrims unies et de fantaisie  
Dernier genre

Ce département contient un assortiment complet des articles ci-dessus : nuances dans les derniers goûts, dessins les plus nouveaux et choix varié.

S. CARSLY.

Département de Manchester  
Département de Manchester

Nouvelles marchandises reçues tous les jours

Pour belles nappes de table  
Pour belles nappes de table

Toutes les dernières nouveautés

On trouvera chez nous tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de nappes.

S. CARSLY.

## DEPARTEMENT DE MANSCHESTER

Si vous voulez acheter de coupons de damas de table à bon marché chez S. Carsley, il faut vous hâter.

S. CARSLY.

DEMANDEZ A VOTRE ÉPICIER LE

# THE TETLEY

CARSLY & CIE

Agents pour le gros, Montréal

## FIL DE CLAPPERTON

SI VOUS VOULEZ

Un fil qui ne s'effile pas,  
Qui coudra avec douceur,  
Un fil pour coudre à la main ou à la machine,  
Un fil qui vous sera agréable,

DEMANDEZ LE

FIL DE CLAPPERTON

## EVER READY

Les baleines de corsages  
EVER READY

Sont reconnues par toutes les couturières qui en font usage comme étant les meilleures et les plus confortables ; elles reconnaissent que ce sont les seules baleines que l'on doit acheter

S. CARSLY.

# S. CARSLY

765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

# LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "WESTERN"

CONTRE LE FEU ET SUR LA MARINE

Revenu pour l'année 1899..... \$2,025,192.58  
Sécurités pour les assurés..... 1,837,396.41

BUREAU A MONTREAL, 194 RUE ST-JACQUES

ARTHUR HOGUE,  
Agent du département français.

J. H. ROUTH & Cie.,  
Agents généraux.

Nous donnons des reçus et des polices écrites en français. Institutions religieuses et propriétés de campagne assurées à de très bas taux.

Vous deviendrez fort  
et bien portant en faisant usage du



# DEMENAGEMENT !

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public en général qu'à cause de la démolition de notre magasin, pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, nous avons transporté notre stock au No 2092, rue Notre-Dame, plus haut que le carré Chaiboillez. Nous avons fait d'énormes réductions sur toutes nos marchandises, et nous invitons le public à en profiter.

Grand choix de Hards Faites pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. Chemises, Collets, Cols, Corps et Caleçons, Chapeaux, etc., etc. Une visite est sollicitée.

# DUPUIS, LANOIX & Cie

2092, rue Notre-Dame, ci-devant à l'ancien Magasin I. A. Beauvais

HONNEUR AUX REMÈDES SAUVAGES DE GEO TUCKER

ARRAPAHOO  
BAUME DES MONTAGNES VERTES  
DE GEO TUCKER, POUR  
LES MALADIES INTERNES ET EXTERNES REMÈDES BIEN CONNUS.

\$5.000 DE RECOMPENSE POUR DE MEILLEURES MEDECINES PATENTÉES VENDUS PAR TOUS PHARMACIENS ET ÉPICIERS RESPECTABLES DEPOT CHEZ	MÈRES SAUVEZ LA VIE A VOS PETITS ENFANTS EN DEMANDANT TOUJOURS A VOTRE PHARMACIEN LES BONBONS DE CHOCOLAT INDIEN DES MONTAGNES VERTES DE GEO TUCKER POUR LES VERS.	N'oubliez pas de demander les petites pilules POMMES DE MAI DE LA MONTAGNE VERTE DE GEO TUCKER POUR LA PURGATION. DYSPEPSIE. CONSTIPATION ETC 12 PILULES LA DOSE	DES MILLIERS DE PERSONNES SOUFFRANTES ONT IMMÉDIATEMENT RECOURS AUX Remèdes Sauvages DE GEO. TUCKER
--	--	--	---

LYMAN, FILS & CIE PHARMACIE EN GROS, RUE ST-PAUL, MONTREAL. 429, RUE GRAIG EN FACE DU CHAMP DE MARS

## ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits oculaires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs

Moutarde Française Glycérine, Collefortes.

Huile d'Olive en demi pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue, etc., etc.

# HENRI JONAS & CIE

10—RUE DE BRESOLES—10

MONTREAL

## SANS-PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICIAUX DU

# DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS

Savon No 1.—Pour démangeons de toute sortes.

Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 8.—Contre les taches de rousse et le masque.

Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 17.—Contre la gale : Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18.—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (35 cents). ALFRED LIMOGES, Saint-Eustache, P. Q.

## Attraction sans précédent

Au-delà d'un million distribué



COMPAGNIE de la LOTTERIE de l'ÉTAT de la LOUISIANE

Incorporée par la Législature pour les fins l'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant.

Laquelle expire le 1er Janvier 1895

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Lotterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés : nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.

*Ed. J. ...*

*J. A. Emly*

Commissaires

Nous, les soussignés, Banquiers et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentées à nos caisses.

R. M. Wamsley, Prés. Louisiana National Bk  
Pierre Lanoux, Prés. State National Bk  
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk  
Carl Kohn, Prés. Union National Bk

## Grand Tirage Mensuel

L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS.

MARDI, 14 OCTOBRE 1890

PRIX CAPITAL - - - \$300,000

100,000 Billets à \$ 20 chaque. Moitié, \$10  
Quart, \$5. Dixième, \$2. Vintième, \$1

### LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$300,000 est.....	\$300,000
1 PRIX DE 100,000 est.....	100,000
1 PRIX DE 50,000 est.....	50,000
1 PRIX DE 25,000 est.....	25,000
2 PRIX DE 10,000 sont.....	20,000
5 PRIX DE 5,000 sont.....	25,000
25 PRIX DE 1,000 sont.....	25,000
100 PRIX DE 500 sont.....	50,000
200 PRIX DE 300 sont.....	60,000
500 PRIX DE 200 sont.....	100,000

### PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE \$ 500 sont.....	50,000
100 PRIX DE 300 sont.....	30,000
100 PRIX DE 200 sont.....	20,000

### PRIX TERMINANT

999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,900
999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,900

3,134 prix se montant à..... \$1,054,800  
NOTE.—Les billets gagnant les Prix Capitales ne se trouvent pas compris dans les prix terminants.

### AGENTS DEMANDES

Pour conditions aux Clubs et tout autre renseignement, écrire lisiblement au soussigné, en indiquant clairement votre adresse, avec la province, le comté, la rue et le numéro. Vous assurerez une réponse plus expéditive en envoyant une enveloppe portant votre adresse.

### Manière d'envoyer de l'argent

Envoyez l'argent par mandats de poste par ordre sur l'Express, ou sur la New York ou la New-Orleans Exchange, par lettre ordinaire adressées à

S'adresser à M. A. DAUPHIN, New-Orleans, La.

ou M. A. DAUPHIN, Washington, D. C.

Nous payons l'escompte sur toutes les traites qui nous sont envoyées par l'Express, ce qui est le moyen le plus sûr.

Adressez vos Lettres Enregistrées contenant de l'Argent à

NEW ORLEANS NATIONAL BANK, New Orleans, La.

N'oubliez pas que la charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui forme partie de la constitution de l'Etat de la Louisiane et qui a été déclarée par la Cour Suprême des E.-U. un contrat avec l'Etat de la Louisiane et une partie de la constitution de cet Etat, n'expire que le premier Janvier 1895.

La législature de l'Etat de la Louisiane, qui s'est réunie le 10 de juillet cette année, a ordonné qu'un amendement à la constitution de l'Etat soit soumis au peuple, à une élection qui aura lieu en 1892, amendement destiné à prolonger la charte de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane jusqu'en l'année mil neuf cent dix-neuf.